Rapport d'activités

Assemblée Générale |

19 mars 2013 2012

Culture-Wapi asbl Agence culturelle de Wallonie picarde Rue du Progrès 13 B-7503 Tournai (Froyennes) T: +32 (0)69 25 41 17 F: +32 (0)69 25 41 01 contact@culturepointwapi.be

www.culturepointwapi.be

L'asbl Culture-Wapi bénéficie du soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que de la Wallonie





Sommaire

1. Introduction méthodologique	7
2. Analyse globale des actions de Culture-Wapi (2009 - 2012)	8
A. Opérationnalisation des missions du Contrat-programme	
B. Lien entre priorisation de l'équipe et missions du Contrat-programme11	
C. Impact sur le temps de travail de l'équipe13	
D. Evaluation globale et réajustements des missions	
E. Synthèse	
3. Proposition de plan d'actions 2013 et perspectives	25
4. Annexes	31
Annexe 1 - Synthèse de la démarche d'évaluation concertée de Culture.Wapi33	
Annexe 2 - Evaluations des actions 2011-201241	
Annexe 3 - Schéma / proposition d'une plateforme web intégrant les propositions de services CPW63	
Annexe 4 - Proposition de charte d'engagement65	
5. Addendum	
6. Bilan et Comptes 2012	73

1. Introduction méthodologique

Ce rapport d'évaluation 2011-2012 est volontairement synthétique. Il est à mettre en lien avec le Rapport d'activités 2011 (et antérieurs) de l'Agence.

Il est fondé sur une série d'évaluations participatives externes et internes réalisées en 2012.

Les évaluations dites externes ont pris deux formes : entretiens individuels par type d'action (35 entretiens effectués et 18 blocs d'actions évalués) et entretiens concertés par secteur (9 réunions et 7 secteurs).

L'évaluation interne a été réalisée en équipe au cours de plusieurs journées de mise au vert en 2011 et 2012.

Les entretiens individuels ont été principalement menés par Christophe Leurident et Pauline Deroubaix. Ces entretiens s'inscrivent dans le prolongement du mémoire effectué en 2010-2011 par Christophe Leurident, intitulé : « Gouvernance territoriale et créativité – Analyse du réseau des acteurs et des ressources en Wallonie picarde» ; ils ont par ailleurs permis à ces deux collaborateurs de parfaire leur connaissance du territoire et de ses acteurs.

Les évaluations concertées ont été réalisées dans le cadre de réunions concertatives en présence des quatre membres de l'équipe.

L'objectif de ce travail d'évaluation, tant externe qu'interne, était d'une part de révéler les attentes des opérateurs et acteurs culturels (et autres) du territoire par rapport à la structure Culture. Wapi (après la longue phase de transition de l'Acho), et de confronter celles-ci avec l'action menée par l'équipe sur le terrain, afin de vérifier :

- la pertinence des 4 priorités que s'était fixé l'équipe en 2011 (cf. Rapport d'activités 2011, page 9);
- comment et dans quelle mesure les missions du Contrat-Programme (prises comme indicateurs d'évaluation) impactées par cette priorisation ont été effectivement opérationnalisées ;
- si cette opérationnalisation a atteint ou non les objectifs sous-tendus par ces missions ;

et de:

- réajuster, reprioriser, reformuler des missions le cas échéant.

Les réponses obtenues à ces questions ont permis d'élaborer un plan d'action pour l'année 2013 et de dégager des pistes d'actions au-delà de 2013, l'ensemble devant être lu dans une perspective évolutive, à la fois de la structure et du territoire (dispositif de gouvernance en place et Projet de Territoire) dans lequel elle est insérée.

2. Analyse globale des actions de Culture.Wapi

2. A. Opérationnalisation des missions du Contrat-programme

Les tableaux ci-dessous correspondent à la répartition par mission des projets dans lesquels Culture. Wapi a été impliqué en 2011-2012. Chacun des projets listés dans ce tableau fait l'objet d'une fiche reprenant le détail des actions qui ont été menées dans le cadre de ces projets. Ces fiches se trouvent dans la partie 4 du document : Annexes.

Mission 1

Initier des projets pilotes intégrant la culture au Projet de territoire en synergie étroite avec le Conseil de Développement de Wallonie picarde

Projets 2011-2012

- La dynamique culturelle territoriale de Wallonie picarde
- Ramdam Festival
- Wapic'Art Innovons en Wallonie pic'Art
- Les Inattendues
- Pass Musée

Mission 2

Mise en oeuvre du volet culturel du Projet de Territoire en relation avec l'asbl Wallonie picarde

Projets 2011-2012

- Contribution commune aux Groupes de Travail du Conseil de Développement de Wallonie picarde
- La Journée de l'Architecture 2011

Mission 3

Contribution au rayonnement culturel du territoire en assurant en particulier son insertion dans des projets de territoires plus larges dont l'Eurométropole L-K-T

Projets 2011-2012

- Projet Mons 2015 (convention, avis de concours, Fondation M2015, GT A-R)
- Eurométropole 3000/ Fantastic 2012
- GTT EM (Insertion croisée, Tour des fabriques culturelles, Bal des Géants,...)
- Aventures artistiques (PNSE)
- Représentation de la Wapi (visites Réseaulux, Charles Picqué dans le cadre du GT Rapprochement avec Bruxelles)
- Forum EM

Mission 4

Mission 5

Mission 6

Favoriser et initier la coopération entre toutes associations et institutions culturelles de son territoire, notamment par le biais de la création de réseaux. Organiser et coordonner l'information et la communication culturelle sur l'ensemble de son territoire.

Organiser des services et du conseil au bénéfice des opérateurs culturels locaux.

Projets 2011-2012

- Rencontres sectorielles :
 - o Secteur musées
 - o Secteur fanfares
 - o Secteur des fabriques culturelles en Wapi
 - o Table ronde design
 - o Table ronde artistes
 - o Table ronde arts nomades
 - o Table ronde écoles de journalisme de la FWB
 - o Table ronde réseau musique
 - o Table ronde radios Wapi
 - o CCC
- Rencontres thématiques :
 - o Petits déj' o Wapic'Art
 - o ESCO o GT A-R
 - o Jury Presse Ramdam
 - o Borderline

Projets 2011-2012

- Outils web de CPW (site de CPW, newsletter, réseau sociaux, plaquette,...)
- Répertoire des Fabriques culturelles
- DVD de présentation des événements culturels Wapi
- Insertion croisée
- Plaquette de la Journée de l'Architecture
- Plateforme marketing (et Partenariat
 Maison du Tourisme)
- Communication de la Fête de la Musique
- CCC Thématique Communication

Projets 2011-2012

- Petits Déj' (+ fiches Petits Déj')
- Permanence à l'Espace Co-working ESCO
- Aides sporadiques
 - o Entretiens (Bernie, Jeunesses Musicales,
 - Fred Wilbo,...)
 - o Affiche & flyers pour Youngaya et
 - Borderline
 - o Via Lactea (analyses)
 - o Art dans la Ville
 - o Prix de littérature de la ville de Tournai

Mission 7

Mission 8

Analyser et diffuser les données pouvant contribuer à la pertinence des actions et investissements culturels. Mettre en oeuvre, à leur demande, des projets, actions et investissements culturels en collaboration avec d'autres opérateurs culturels et ou des secteurs différents.

Projets 2011-2012

- Analyses stratégie événementielle (PS8)
- Recherche-action avec les FUCaM
- Recherche-action avec l'Institut Destrée
- Mises au vert/séminaire CPW
- Collecte de données
 - o Cadastres
 - o Répertoires
- Réalisation de cartographies
- Enquêtes et analyses :
 - o Bordeline
 - o Secteur des Musées
 - o Wapic'Art
 - o 2 mémoires
- Entretiens avec des opérateurs culturels + analyses

Projets 2011-2012

- CDWP:
 - o Dynamique Mons 2015
 - o Ramdam Festival
 - o Journée de l'Architecture en Wallonie picarde
 - o Scoop Festival
 - o Classification des événements Wapi
- Réseaux divers :
 - o Escales
 - o Fête de la musique
 - o Smart.be
 - o Borderline
 - o Art dans la ville
 - o Semaine du Numérique

Commentaires:

Lorsque l'équipe a réalisé ce travail, il a été difficile de classer certains projets entre les missions 1 et 8. Les projets mis en œuvre à la demande du CDWP de la M8 sont-ils considérés comme des projets pilotes ? Qu'est-ce qui est initié par Culture.Wapi et qu'est-ce qui lui est imposé ? Sommes-nous dans une logique bottom up ou top down ?

En ce qui concerne la Mission 7, l'Agence a certes réalisé des analyses mais elle a très peu diffusé ces résultats à cause, en grande partie, d'un outil Internet peu ou pas adapté. Mais aussi parce que l'équipe ne s'était pas fixée cette diffusion comme une priorité dans ces actions en 2012.

2. B. Lien entre priorisation de l'équipe et missions du Contrat-programme

Les 4 priorités fixées en août 2011 lors de la mise au vert de l'équipe, validées lors du séminaire Culture. Wapi d'octobre 2011, ont essentiellement opérationnalisé 3 missions en 2012 : M4, M5, M7.

La priorisation fixée en août 2011 :	Missions du Contrat-programme :
	(M3) la Contribution au rayonnement culturel du territoire ;
• les Espaces réflexifs (mise en réseaux) ;	• (M4) la Création de réseaux ;
• la Communication ;	(M5) la Communication
• la Recherche-action (qui est par définition transversale) ;	• (M7) l'Analyse de données
• le Cadastre culturel de la Wallonie picarde ;	
	• (M8) la Mise en œuvre de projets à la demande ;

La comparaison entre la priorisation et missions fait apparaître une certaine cohérence entre les choix opérés au moment de la mise au vert d'août 2011 et le travail réalisé depuis. La logique de travail de l'équipe : COMPRENDRE (collecte et analyse des données) CONNECTER (création de réseaux) => CONCEVOIR¹ démontre aussi que l'Agence a affiné sa vision quant au rôle intrinsèque de ce type de structure dans le paysage territorial tant en tant qu'outil de recherche qu'en tant qu'outil d'action, et cela de manière relativement équilibrée.

A contrario, les priorités de l'Agence ne prenaient pas en compte la mission 8 et minimisaient l'implication de l'équipe au sein des projets eurométropolitains (mission 3) alors que ces deux missions ont en réalité occupé une partie importante des ressources de l'Agence comme le démontrent les diagrammes p.13.

Les tableaux des pages 8 à 10 démontrent rapidement que les missions 1, 2, et 6 ont été moins traitées au cours de l'année écoulée.

11

Par ailleurs, ces trois mots (« comprendre-connecter-concevoir ») forment aujourd'hui le « slogan » de l'Agence et ont été repris sur la nouvelle plaquette de présentation de l'Agence réalisée à l'occasion de l'inauguration de l'espace coworking ESCO dont elle est partenaire (voir page suivante).





Culture.Wapi défini en 7 mots - plaquette de présentation de l'Agence.

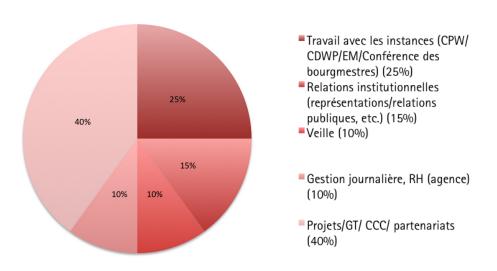


Equipe de Culture.Wapi – de gauche à droite : Pauline Deroubaix, Régine Vandamme, Vianney Favier et Christophe Leurident

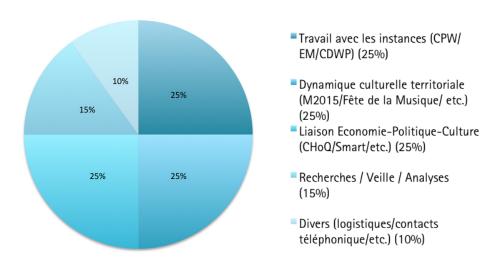
2. C. Impact sur le temps de travail de l'équipe

L'équipe de Culture. Wapi a tenté de mesurer l'impact des actions en terme de temps de travail. Les pourcentages donnés sont bien évidemment approximatifs.

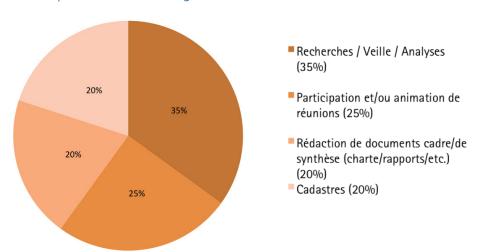
Régine Vandamme - Directrice



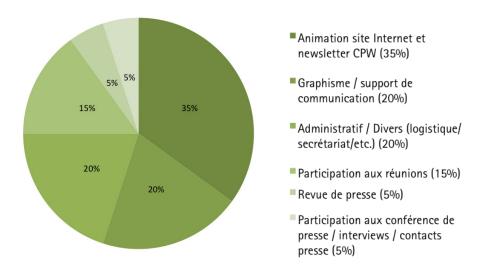
Vianney Favier - Chargé de Missions



Christophe Leurident - Chargé de Missions Jr.



Pauline Deroubaix - Chargée de Communication



2. D. Evaluation globale et réajustements des missions

Une majorité d'acteurs concernés par les missions dévolues à l'Agence a été rencontrée pour évaluer l'action menée par l'équipe. La confrontation de ces évaluations avec l'évaluation de l'équipe a permis à celle-ci de faire des propositions de réajustement par mission.

> Initier des projets pilotes intégrant la culture au Projet de territoire en synergie étroite avec le Conseil de Développement de Wallonie picarde

mission

Evaluation interne

L'équipe se pose des questions sur sa place et son rôle au sein du dispositif de la Wallonie picarde (par rapport à l'asbl Wallonie picarde, le CDWP, à d'autres structures du territoire,...) et sur la place de la culture au sein du CDWP (par exemple : il n'existe pas de GT Culture en Wallonie picarde).

Evaluations individuelles et concertées

L'équipe est partagée par rapport à cette mission. Le coordinateur de l'asbl Wallonie picarde estime que La réécriture du Projet de Territoire et de son volet initiatives.

> Parmi les personnes rencontrées, peu d'entres elles l'équipe pour 2013. (voir Annexe 1) expriment le souhait que CPW soit un lien vers les pouvoirs subsidiants et les politiciens (au travers du CDWP)?

Proposition de réajustements pour 2013

la Culture est suffisamment présente au CDWP, que culturel constitue une opportunité pour l'Agence l'Agence porte bien sa voix au sein de ce cénacle. Selon de proposer des projets plus en adéquation avec les lui, CPW devrait profiter du fait que l'actuel président attentes exprimées par les acteurs culturels qu'elle a du CDWP est sensible à la culture pour impulser des pu rencontrer. Cette mission, à condition qu'elle soit mandatée dans ce sens, sera une des priorités de

Note: Projet de Territoire «Wallonie picarde 2025» / Volet Culturel

CPW en tant que chef de file: Projet 6: Soutien et renforcement des initiatives artistiques transfrontalières / Projet 13: Vers un label culturel Wallonie picarde / Projet 18: Politique d'édition culturelle / Projet 19: Valorisation des productions culturelles et artistiques régionales / Projet 20 : Agenda culturel de la Wallonie picarde

CPW en tant que partenaire et/ou opérateur : Projet structurant (PS) 5 : Rayonnement et ouverture de la Wallonie picarde / PS8: Une politique événementielle cohérente véhiculant les valeurs et l'image de la Wallonie picarde / Projet 21 ; Communication et évaluation du projet de région de la Wallonie picarde

Mise en œuvre du volet culturel du Projet de Territoire en relation avec l'asbl Wallonie picarde

Évaluation interne

Culture. Wapi a effectué une vérification par rapport au volet Culturel du Projet de Territoire Wallonie picarde 2025. En 2008 Culture. Wapi a été désigné en tant que chef de file sur 5 projets structurants; ces projets n'ont aujourd'hui pas abouti. Ces projets ambitieux (mais souvent sans lien apparent entre eux) n'ont pas été écrits en tenant compte des ressources actuelles de l'équipe. L'équipe a pris en compte certaines idées de l'époque pour les intégrer notamment à la réflexion sur sa communication.

En tant que partenaire, Culture. Wapi a été présente sur l'ensemble des chantiers qui lui avaient été désignés (GT CDWP, GTT EM, stratégie événementielle, Ramdam festival, Plateforme marketing et agenda culturel à venir). La synergie avec l'asbl Wallonie picarde n'a trouvé à s'exprimer que peu de fois en 2011. Le manque de coordination/de communication entre les deux structures, malgré la mise en place d'un rendez-vous mensuel, a causé de légers malentendus.

Évaluations individuelles et concertées

les collaborations sont efficaces et suffisantes (en fonction des projets actuels) même s'il est parfois regrettable qu'il n'y ait pas plus d'échanges entre les deux structures.

Proposition de réajustements pour 2013

Le coordinateur de l'asbl Wallonie picarde estime que En 2013, Culture. Wapi pourrait avoir l'opportunité de réécrire le volet culturel du Projet de territoire en collaboration avec l'asbl Wallonie picarde et avec les acteurs concernés afin d'en faire un véritable outil programmatique de développement transversal et plus en adéquation avec les ressources du territoire et de l'équipe.

> Ce chantier devrait permettre aux deux structures de mieux planifier les projets à mener en synergie.

> Le redémarrage de la Plateforme marketing territoriale devrait également contribuer à cette synergie et définir une politique de communication territoriale. Par ailleurs, ces différents chantiers contribueront à l'organisation des Assises culturelles de Wallonie picarde.

Contribution au rayonnement culturel du territoire en assurant en particulier son insertion dans des projets de territoires plus larges dont l'Eurométropole L-K-T

Evaluation interne

donné peu de résultats.

européenne de la culture en 2015 mobilise fortement l'importance de l'enjeu à tous les niveaux dans lesquels CPW est impliqué (communes, acteurs culturels, FWB, CDWP, FM2015, Province, I'EM,...).

L'équipe s'interroge sur la politique culturelle de la FWB (méga-projets et leurs retombées supposées versus investissements structurels). Difficulté d'aller sur le terrain où s'exprime clairement cette tension sachant que l'Agence dans le chef de certains acteurs et opérateurs culturels souffre d'une perception négative qui s'explique par le fait qu'elle est parfois vue comme une concurrente des Centres culturels ou trop proche d'Ideta...

Evaluations individuelles et concertées

Culture. Wapi a consacré beaucoup de temps à cette Les attentes par rapport à cette mission sont. Une rencontre en juillet 2012 avec le directeur de l'insertion au sein de territoires plus larges concernede diffusion plus large.

> La méthode utilisée pour EM3000 n'a pas été adéquate et le projet n'a pas passé la rampe de l'instruction des équipes Interreg.

Proposition de réajustements pour 2013

mission au cours de l'année écoulée. EM3000 a été essentiellement focalisées sur le retour sur l'Agence de l'Eurométropole a permis à Culture. Wapi l'exemple même d'un projet traité dans l'urgence qui a investissement des communes. Beaucoup d'acteurs d'affirmer que l'insertion au sein de l'Eurométropole sont sceptiques par rapport au projet Mons 2015 constituait une étape secondaire tant que la Wallonie La dynamique culturelle territoriale en vue de la capitale ou à des projets eurométropolitains. Tout au plus, picarde n'était pas consolidée. Dans la mesure où celle-ci doit encore être confortée et reste à l'équipe depuis fin 2009. L'équipe est consciente de t-elle les acteurs frontaliers (souvent déjà insérés au construire, l'insertion de la Wallonie picarde dans la sein d'un réseau transfrontalier) ou des opportunités capitale européenne de la culture sera LA priorité de CPW en 2013 dans le cadre de cette mission.

Favoriser et initier la coopération entre toutes associations et institutions culturelles de son territoire, notamment par le biais de la création de réseaux.

Evaluation interne

entre les missions 4, 5 et 7 correspondant à la priorisation de l'équipe, est une voie qui a porté ses fruits en 2011 dans la mesure où l'Agence dispose à présent de données visuelles et/ou actualisées dans une vingtaine de secteurs.

Evaluations individuelles et concertées

L'équipe constate que les acteurs réunis en 2011 et Les attentes en matière de « rencontres » sont très L'équipe devrait consacrer plus de temps à cette 2012 ont apprécié les initiatives qui ont été lancées. importantes pour les opérateurs interviewés (voir mission en 2013. Compte tenu des ressources limitées Cependant, Culture. Wapi est bien consciente qu'elle a synthèse en Annexe 1). Elles concernent l'échange de l'équipe, il serait intéressant d'inciter les acteurs à des difficultés à impulser un rythme de réunions qui d'informations intra/inter sectorielles ou thématiques se prendre en charge eux-mêmes sous la forme de fasse coïncider attentes et concrétisations (assurer le ou par rapport à des publics communs, mais aussi des groupes de réflexion sur le modèle des GT du CDWP. suivi, réunir tous les secteurs identifiés). L'articulation demandes de formations communes, de conférences.

Proposition de réajustements pour 2013

Organiser et coordonner l'information et la communication culturelle sur l'ensemble de son territoire.

Evaluation interne

Avec l'arrivée d'une Chargée de communication, la mission 5 a connu un coup de boost par rapport à 2010. Cependant, les outils Web actuels apparaissent désuets et mal adaptés : le ratio entre temps passé et résultats est loin d'être optimal. La dépendance par rapport à des prestataires extérieurs et le retard pris par l'un d'eux dans le développement d'une interface qui permettrait de faire profiter l'ensemble des sites touristiques de la Wallonie des bases de données partagées dont celle de Culture. Wapi restreint les possibilités de faire évoluer ces outils et pénalise la communication de l'Agence. Toutefois, l'équipe constate que les demandes des opérateurs pour figurer dans la newsletter ont fortement augmenté. L'équipe acte qu'elle doit améliorer la diffusion des données et analyses qu'elle possède sur les acteurs du territoire. La coordination de la communication culturelle unanimement saluée dans le cadre de la Fête de la Musique est un exemple qui démontre que l'Agence a une réelle compétence dans le domaine.

Evaluations individuelles et concertées

Certains opérateurs rencontrés pendant l'été L'équipe a travaillé sur son plan de communication Wapi soit l'Agenda culturel de Wallonie picarde). Mis à part la communication des annonces ayant trait aux activités culturelles du territoire, on attend aussi de l'Agence qu'elle effectue un travail de relais des bonnes pratiques et des initiatives originales en Wapi (avec plus de rédactionnel). Les opérateurs ne sont pas encore en demande d'une

Au travers des entretiens, l'équipe a enregistré que son site Internet et les données mises à disposition des opérateurs sont insuffisantes et peu consultées.

mise en commun de leur communication même si

certaines initiatives existent déjà.

Proposition de réajustements pour 2013

2012 sont en attente que l'Agence soit un outil de et sur les outils qui contribueraient à le mettre en communication supplémentaire (voire que Culture. œuvre. Une grande partie des demandes exprimées pas les acteurs interviewés (bases de données, communications culturelles, diffusion d'analyses du territoire,... voir en Annexe 1) pourraient être prises en compte efficacement au travers d'un site Internet 2.0. revisité, plus ergonomique, avec plus de fonctionnalités et une meilleure structuration. L'amélioration des outils internes de l'Agence sera l'une des priorités de l'Agence pour 2013. L'équipe est, en effet, convaincue que l'impact positif que produira cette priorité sur les autres missions contribuera à une meilleure organisation du travail au sein de l'Agence compte tenu de ses ressources humaines limitées et de la nature des attentes exprimées (notamment en ce qui concerne la diffusion de données, informations sectorielles, les résultats de notre travail de veille, la synthèse des différentes rencontres,...).

Evaluation interne

L'Agence a été assez peu sollicitée sur cette mission L'essentiel des demandes d'aides et de conseils se L'équipe propose de réécrire cette mission car elle en 2011-2012. L'équipe estime que l'impact sur le retrouve au sein d'autres missions (la 5, la 7 et la 8). semble de moins en moins pertinente au vu du temps de travail de l'équipe, relativement faible L'évaluation des Petits Déj' avec la MCA a conduit renforcement d'autres missions (4, 5, 7). la mission 7. L'équipe est consciente que les services et conseils à fournir aux opérateurs culturels locaux doivent être repensés.

L'équipe s'est aussi interrogée sur la prise en charge de cette mission, qui selon elle peut aussi échoir à une Maison des associations ou aux centres culturels dans le cadre de leur mission de contribution à la dynamique d'action territoriale. Cette mission met en évidence un besoin en ingénierie culturelle, domaine qui dépasse les compétences actuelles de l'Agence.

Evaluations individuelles et concertées

existe cependant une demande de formations et de culturelles, susceptible de se développer en fonction conférences qui devra être prise en compte sous une des demandes des acteurs du territoire. autre forme.

Proposition de réajustements pour 2013

actuellement, ne doit pas évoluer. Les demandes à l'arrêt de cette collaboration (du moins sous sa L'Agence proposera, sous la forme d'un cycle de particulières sont traitées mais l'équipe estime que forme actuelle) étant donné l'évolution des attentes conférences trimestrielles, des conseils et des services cette mission doit s'accorder plus étroitement avec entre les deux partenaires. D'une manière générale, il visant principalement les matières économico-

Analyser et diffuser les données pouvant contribuer à la pertinence des actions et investissements culturels.

Evaluation interne

qui estime maintenant avoir une bonne vision du territoire, doit cependant consacrer plus de temps à analyser, compiler, synthétiser et enfin diffuser ces données. En effet, actuellement, l'essentiel des qui attire l'attention d'autres acteurs (politiques, données collectées par Culture. Wapi est à usage économiques,...) sur les problématiques culturelles. interne alors qu'elles devraient principalement bénéficier aux acteurs de la Wallonie picarde.

L'Agence a publié le « Répertoire des Fabriques Culturelles de Wallonie picarde » qui a eu un impact positif sur le secteur concerné.

Evaluations individuelles et concertées

Proposition de réajustements pour 2013

L'Agence avait fait de cette mission une priorité pour Un nombre important d'opérateurs (voir synthèse des L'équipe souhaite consacrer plus de temps à cette l'année 2011-2012 (au travers du cadastre). L'équipe, entretiens en Annexe 1) est en demande de (bases mission et surtout organiser et formaliser la diffusion de) données que ce soit sous la forme de cartes, de de ces données. Ce travail d'expertise améliorera tableaux, d'un magazine, ... D'autres sont aussi en la légitimité et la crédibilité de l'Agence auprès des attente que Culture. Wapi soit un groupe de pression opérateurs culturels et des acteurs du territoire et contribuera au développement d'initiatives en adéquation avec la réalité du territoire. L'Agence se fixe comme priorité pour l'année 2013 de publier un « atlas culturel de la Wallonie picarde» (titre de travail). L'Agence continuera à faire appel à des experts pour se faire aider dans la construction des analyses de ses données.

Note: Liste des cadastres réalisés:

Par catégorie: Listing des Maisons de Jeunes WP - Listing des bibliothèques WP - Listing des fanfares WP - Listing des Musées WP - Listing des CC WP + infrastructures - Listing des chorales WP - Listing des Académies de Musique WP - Listing des régisseurs des CC WP - Listing des Agent-Relais/CA/AG - Listing des fabriques culturelles WP - Listing des entreprises textiles WP (incomplet) - Listing des producteurs WP - Listing des designers WP - Listing des Office du tourisme WP - Listing des artistes WP (150 + fichier ACHO à actualiser) - Listing Chateau et Moulins WP (incomplet) - Listing des Bourgmestres WP (2012) - Listing des Echevins de la culture WP (2012) - Listing des organisateurs de concert (incomplet)

Par commune (19/23): Silly - Estaimpuis - Pecg - Chièvres - Mont-de-l'enclus - Beloeil - Brugelettes - Bernissart - Rumes - Enghien - Mouscron - Frasnes - Antoing -Brunehaut - Tournai (incomplet) - Ath (Incomplet) - Peruwelz (incomplet) - Lessines (incomplet) - Comines (Incomplet)

Autres: Listing des événements récurrents en WP (2011) - Cartographie des organismes culturels de la FWB - Chiffres clés de l'emploi dans le secteur culture et entreprise créative en WP

Mettre en œuvre, à leur demande des projets, actions et investissements culturels en collaboration avec d'autres opérateurs culturels et ou des secteurs différents.

Evaluation interne

acteurs) ont fortement impacté le travail de l'Agence spécifiques par rapport à cette mission si ce n'est définissant clairement son implication dans des alors que cette mission n'avait pas été priorisée en en termes de coordination de projets à l'échelle de 2011. Le rôle de CPW n'est pas toujours bien défini au la Wallonie picarde ou d'impulsion de la dimension sein de ces projets qui n'ont pas d'emblée ou n'ont Wapi dans des projets jugés trop polarisés. pas une dimension Wallonie picarde; ce qui induit une perception négative de l'Agence dans le chef d'acteurs non concernés par ces projets qui voient en elle un instrument au service du CDWP.

Evaluations individuelles et concertées

Les projets qui proviennent du CDWP (et d'autres Les acteurs rencontrés n'ont pas exprimé d'attentes L'Agence souhaite établir des règles plus strictes

Proposition de réajustements pour 2013

projets externes à l'Agence (l'équipe a d'ailleurs rédigé une charte (voir Annexe 4) pour mieux définir son implication au sein de ces projets). Le caractère wallon picard avéré ou en devenir du projet devra, par exemple, être une condition sine qua non de la participation de l'Agence à ce projet. De plus, Culture. Wapi souhaiterait que chaque projet fasse l'objet d'une convention définissant clairement le rôle de chaque partenaire afin de gagner en efficience. L'Agence souhaiterait par ce biais se positionner comme coordinateur de partenariats dans les projets wallons picard portés par plusieurs partenaires.

2. E. Synthèse

L'analyse globale des actions de l'Agence effectuée par l'équipe (fondée sur les évaluations, les mises au vert successives de l'équipe, le Séminaire d'octobre 2011 et l'étude des Fucam) telle que présentée dans la partie 2. du Rapport d'évaluation 2011-2012 révèle entre autres enseignements :

- qu'il y a une concordance satisfaisante entre la priorisation des missions proposée par l'équipe en 2011 et l'opérationnalisation des missions priorisées;
- que l'état d'avancement dans le Plan d'Action 2012 est également satisfaisant ;
- que le temps de travail tel que réparti actuellement entre les membres de l'équipe est à revoir au niveau de certaines tâches : souhait de mieux répartir en fonction des compétences propres à chacun et de ses affinités avec certaines missions ;
- que cette meilleure répartition du temps de travail entre les membres de l'équipe suppose qu'elle puisse mieux cerner la nécessité ou la manière de s'impliquer dans les projets qui lui sont imposés selon une logique Top/Down et qu'un moyen d'y parvenir est d'en passer par une charte d'engagement de l'Agence (voir proposition de texte en Annexe).
- que cette réflexion au sujet des projets pilotes qui « débarquent » à l'Agence révèlent, toujours selon l'équipe, que la synergie avec le CDWP est à améliorer pour sortir de la seule logique Top/Down et de faire de Culture. Wapi aussi un outil permettant de proposer des projets émergeant du terrain.
- que deux missions (2, 6) n'ont été que peu opérationnalisées. Cela s'explique par la priorisation faite par l'équipe (en 2011), qui avait choisi de ne pas investir dans la mission 6 dans la mesure où d'une part elle n'avait pas la capacité humaine pour la remplir valablement ni d'autre part les compétences requises pour la mener à bien avec efficience, si du moins cette mission était lue dans le sens d'ingénierie culturelle, un domaine d'expertise hors du champ de ses compétences. L'équipe s'est aussi interrogée sur la prise en charge de cette mission, qui selon elle peut aussi échoir aux centres culturels dans le cadre de leur mission de contribution à la dynamique d'action territoriale. La mission 2 avait été écartée parce que l'équipe avait acquis la conviction que le volet culturel du Projet de Territoire devait être revu et remanié et qu'il ne pouvait l'être qu'en lien avec le travail à mener pour organiser les assises culturelles de WP ce chantier ayant été placé en 2013 sur la ligne du temps des actions de l'Agence. De plus, la réécriture du volet culturel du Projet de Territoire ne pouvait s'envisager dissociée du travail de réécriture du Projet de Territoire dans sa globalité un chantier prévu en 2013 par l'asbl WP 2025.

- que la mission 5 (communication) n'a pas été pleinement remplie en raison des écueils sur lesquels l'Agence a achoppé avec les prestataires avec lesquels elle est liée depuis une époque remontant encore à l'Acho. Les outils web dans leur fonctionnalité actuelle ont lourdement grevé le temps de travail de chargée de communication pour un résultat en-deça des ambitions de l'Agence. Quant au volet Information, le contact avec les opérateurs sur le terrain a mis en exergue la nécessité et une relative urgence à diffuser les données compilées par l'Agence en 2011-2012, qui ont déjà fait l'objet d'un travail d'analyse. En outre, l'évaluation interne au niveau de l'équipe a également révélé que la mission 5 telle que figurant dans le Contrat-programme laisse béante la question du/des public/s cible/s. Cette mission, tout comme la 6 sont donc, du point de vue de l'équipe à reformuler. Les fiches qui se trouvent dans la partie Annexes du document concernant les actions en lien avec ces missions donnent quelques indications quant à la manière dont elles pourraient être reformulées.
- que les propositions de réajustement nées de la confrontation des évaluations menées avec les opérateurs culturels et par l'équipe sont une base cohérente pour construire le plan d'action 2013 qui est proposé dans la partie 3. du document.
- qu'il y a sur le territoire une place à prendre d'ensemblier expert capable de proposer les axes d'une politique culturelle intégrée
- que l'Agence ne pourra pas répondre à l'ensemble des attentes exprimées par les opérateurs mais qu'une réponse adéquate à une grande partie d'entre elles (80% d'attentes rencontrées) passe par la création d'une plateforme web de service et communication grand public/professionnels autogérée par l'Agence elle-même
- que les orientations que peut prendre l'Agence sur base de tout ce qui a nourri ce Rapport peuvent se concrétiser par des actions dont certaines pourront être transposables à d'autres territoires.

3. Proposition de plan d'actions 2013 et perspectives

Compte tenu de l'évaluation des actions menées et des ressources de l'Agence, il apparaît évident que le cadre, les missions dévolues à l'Agence en 2008 - bien qu'elles restent pertinentes - dépassent largement la capacité d'action de la structure Culture. Wapi sur un quinquennat. C'est pourquoi l'équipe est en mesure d'affirmer aujourd'hui quelles seront les priorités qui guideront son travail en 2013 :

- Diffuser les données qu'elle possède (via une nouvelle plateforme Internet et la publication d'un atlas culturel) ;
- Mettre en œuvre les assises culturelles du territoire et définir une politique culturelle transversale au travers du volet culturel du Projet de Territoire de la Wallonie picarde.

Ce programme est ambitieux mais plus raisonné au regard de l'éparpillement dont on pouvait taxer l'Agence par le passé. Ces priorités semblent d'autant plus pertinentes qu'elles contribueront à faire de Culture. Wapi le référent culturel à la fois auprès des acteurs culturels mais aussi auprès des instances de Wallonie picarde et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. A partir du moment où l'Agence aura acquis cette légitimité, il ne fait aucun doute que la réalisation des missions dévolues initialement à l'Agence s'en trouvera simplifiée (être le référent culturel de la Wallonie picarde pour l'Eurométropole, le référent en terme d'analyses et d'expertises de la culture en Wallonie picarde et donc le référent de la FWB pour les investissements culturels à mettre en œuvre sur le territoire, le centralisateur identifié des données culturelles du territoire et le relais indispensable pour la mise en œuvre de projets supra-communaux,...).

Affirmer le rôle et la place de l'Agence culturelle de la Wallonie picarde est l'étape préliminaire si l'on veut tenter réellement l'expérience ardue d'un développement du territoire par la culture.

Le plan d'action qui suit synthétise le travail de réajustement de l'opérationnalisation (mise en œuvre depuis 2011) des missions de l'Agence et est construit par des propositions d'actions prioritaires à mener pour l'année 2013 avec, pour chacune d'entre elles, une mise en perspective devant aboutir à une proposition de refonte du contrat-programme à venir après 2013.

Publication d'un atlas culturel de la Wallonie picarde

L'élaboration de cet atlas devrait être LA priorité du début 2013 et ce afin de servir de référence à la fois pour les Assises à mettre en place et à la fois pour la réécriture du volet culturel du Projet de Territoire.

Actions concrètes :

- Poursuite et finalisation de cadastres sectoriels et thématiques
- Mise en place d'une collaboration avec le service de l'Administration de la culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la consolidation des données
- Travail d'analyse des données et leur publication sur la plateforme web
- Publication papier de ces données

Organisation d'Assises culturelles territoriales

Dans le cadre des Assises du développement culturel territorial organisées par le Ministère de la culture en Fédération Wallonie-Bruxelles, la dimension territoriale « Wallonie picarde » voudrait être retenue par l'Agence culturelle afin de donner cohérence et légitimité à son action. Dans cette perspective, une collaboration étroite entre l'Agence culturelle et l'Administration de la culture de la Fédération W-B devrait être mise en place afin d'enrichir cette démarche.

Un travail en amont des Assises sera organisé en positionnant le trinôme : assises et espaces réflexifs – réécriture du projet de Territoire de Wallonie picarde – atlas culturel. Les Assises du développement culturel territorial de WP seraient l'occasion d'évaluer avec tous les opérateurs et acteurs concernés l'offre culturelle et ses besoins en fonction des populations et du territoire.

Actions concrètes :

- Organiser les Assises de manière conjointe avec le service de l'Administration de la culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Créer ou animer des espaces réflexifs en amont et en aval de ces Assises

Réécriture du Projet de Territoire de Wallonie picarde - volet culturel

En plaçant cette réécriture au cœur de son action 2013, l'équipe souhaite complémentariser son travail au niveau :

- des Assises culturelles à mettre en place en 2013,
- des espaces réflexifs existants ou à créer

dans la perspective d'un projet de Territoire 2.0, qui prendrait en compte, avec davantage de cohérence et de par cette évolution, la contribution culturelle au développement de la Wallonie picarde.

Actions concrètes:

- Méthodologie à mettre en place avec l'asbl Wallonie picarde (Ex : créer un groupe de travail culture au sein du Conseil de Développement de Wallonie picarde)
- Rencontres sectorielles et/ou thématiques (en place ou à impulser)
- Synthétiser les propositions d'ajustements et les ajouts à intégrer au projet de Territoire 2.0



Ce document vise à dresser un panorama de l'ensemble des champs culturels du territoire. Véritable outil de référence du travail prospectif territorial à mener jusqu'en 2025, il évoluera grâce au travail des Assises qui seront organisées ultérieurement et de la Recherche-Action qui devra être poursuivie par l'Agence après 2013, et viendra alimenter le Projet de Territoire dans sa version 2.0.

Ces Assises ainsi menées conjointement permettraient de cartographier l'offre afin d'accompagner ou de réguler davantage la coopération entre opérateurs culturels et d'envisager des liens entre la culture et d'autres secteurs (économie, social, environnement, tourisme,...). Des groupes de travail devraient être organisés en aval de ces Assises pour donner une continuité au travail effectué.

Ce processus devrait contribuer à la proposition d'une politique cohérente d'investissements culturels ainsi que d'une stratégie événementielle cohérente en coordination avec la structuration culturelle de la Wallonie picarde.

De plus, ces Assises sont à mettre en regard avec les nouvelles dispositions légales du Ministère de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Ex : Arrêté relatif au développement des pratiques de lecture, perspective du nouveau Décret pour les Centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles,...)

Le projet de territoire est un outil de référence évolutif pour la dynamique de la Wallonie picarde. Sa réécriture participe à une maturation, notamment pour le champ culturel et sa transversalisation avec les champs économique, social et environnemental. L'Agence culturelle confortera sa position de mise en œuvre du volet culturel.

Création d'une nouvelle plateforme web

Pour le début 2013, les grands traits de ce nouveau site seront opérationnalisables. Ce chantier doit donner de la cohérence et de la lisibilité aux autres priorités 2013 de l'Agence.

Actions concrètes :

- Définir une politique de communication (notamment envers un public cible)
- Améliorer le référencement de la Wallonie picarde sur le web
- Animation de la plateforme
- Diffusion des données via une nouvelle plateforme
- Renforcer la synergie avec l'asbl Wallonie picarde en intégrant la Plateforme Marketing
- Partenariats à mettre en place (ex : Notélé)

Implication au sein des projets WAPI

Les projets, dont la dynamique culturelle territoriale propre à la Wallonie picarde, ont des impacts continus sur le travail de l'équipe. L'affirmation de la dimension Wallonie picarde pour les projets pour lesquels l'Agence est partenaire devrait objectiver son rôle en leur sein et y rendre encore plus efficient son travail. L'adoption d'une charte d'engagement (voir Annexe 4) ainsi que la mise sur pied de conventions spécifiques à chaque projet devraient systématiquement asseoir la place et le rôle de l'Agence dans les partenariats.

Actions concrètes :

- Finaliser la charte d'engagement de l'Agence
- Mettre sur pied des conventions de partenariat précisant les rôles des partenaires et celui de la coordination du partenariat
- Impulser systématiquement une dimension « wapi » aux projets dans lesquels l'Agence est impliquée
- Accompagner le travail de l'ensemblier porteur de la dynamique WAPI 2015 et la montée en puissance de projet en amont de 2015 (ex : les Inattendues)
- Travail à effecteur vers les communes dans le cadre des nouvelles mandatures, notamment vers les nouveaux échevins de la culture

Recherche/Action

Les différents aspects de la Recherche/Action (veille, recherche, décloisonnement de la culture,...) sont transversaux aux priorités fixées pour 2013. Ils nourriront les amendements à apporter au nouveau contrat-programme quinquennal de l'Agence.

Actions concrètes :

- Finaliser le travail avec les Fucam-Ucl
- Impulser des dynamiques/projets décloisonnants (ex : Wapic'Art, les Rencontres de Culture.Wapi, etc.)
- Participer à des séminaires/conférences
- Veille pour la programmation 2014-2020 de l'Europe
- Contribuer à la rédaction d'un nouveau contrat-programme

Cette nouvelle plateforme vise à répondre aux besoins culturels territoriaux diagnostiqués. Orientée « services et communication », elle s'adresse aux professionnels du secteur de la culture. A terme, l'Agence culturelle, par le biais cette plateforme, pourrait devenir un outil performant au service des politiques publiques de la culture en définissant des objectifs porteurs d'intérêt général, des ambitions culturelles et artistiques mais également de l'équité territoriale.

La montée en puissance des projets à dimension WAPI prendra tout son sens lorsque le porteur de la dynamique culturelle territoriale dans le cadre de la Capitale européenne de la culture en 2015 sera nommé (début 2013). Une collaboration étroite sera mise en place entre le porteur et l'Agence.

La dynamique culturelle territoriale se prolongera par le positionnement de la Wallonie picarde dans le cadre d'une candidature à la Métropole culture en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le rôle et la place de l'Agence devraient être confortées par la mise en œuvre des actions 2013 qui concluront le premier volet quinquennal de l'Agence et la mise en œuvre du nouveau contrat-programme.

La perspective de la stratégie Europe 2014-2020 (« Europe Créative ») sera un prisme de positionnement de l'Agence dans le sens où la culture n'apparaît plus en tant que telle dans cette stratégie mais doit y trouver une place transversale dans les champs de la croissance durable, de l'emploi et de la cohésion sociale.

Recherche Recherche / Action 2013 Décloisonnement Prospection Veille A - Projet de territoire Contribution au développement C - Atlas culturel t (culturel) territorial de la Wallonie - Assises culturelles i picarde - Plateforme web 0 - Projets Wapi n

Glossaire

BDD: Base de données

CC: Centres culturels

CCC: Concertation des Centres Culturels

COMAC: Comité d'accompagnement

CPW: Culture.Wapi asbl

CDWP : Conseil de Développement de la Wallonie picarde

EM : Eurométropole

EM3000 : Eurométropole 3000

GT: Groupe de Travail

GT A-R: Groupe de Travail des Agents-Relais (pour Mons 2015)

GTT EM: Groupe de travail Technique de l'Eurométropole

M2015: Mons 2015

L-K-T: Lille-Kortrijk-Tournai

MCT: Maison de la Culture de Tournai

MDT : Maison du Tourisme de Wallonie picarde

PNSE: Parc Naturel transfrontalier Scarpe-Escaut

PS: Projets structurants du Volet Culturel du Projet de Territoire Wallonie picarde 2025

Wapi/WP: Wallonie picarde

4. Annexes

Annexe 1 - Synthèse de la démarche d'évaluation de Culture.Wapi	33
Annexe 2 - Evaluations des actions 2011-2012	41
Annexe 3 - Schéma / proposition d'une plateforme web intégrant les attentes de services CPW	63
Annexe 4 - Proposition de charte d'engagement	65

Annexe 1 - Synthèse de la démarche d'évaluation de Culture.Wapi

Dans sa démarche évaluative, l'équipe de Culture. Wapi a récolté l'avis de 103 personnes¹ ce qui lui a permis d'évaluer 17 actions (ou groupes d'actions) sur les 20 synthétisées² dans le Rapport d'activités 2011-2012 de l'Agence.

Le point 3 est une synthèse des attentes des 35 acteurs rencontrés lors d'entretiens semi-directifs organisés entre juillet et octobre 2012 (TABLEAU 1)³. L'avantage de cette méthode est qu'elle permet aux acteurs de s'exprimer spontanément, elle a pour inconvénient que les données récoltées ne sont pas modélisables systématiquement comme pour un questionnaire fermé. Le résultat illustré dans le TABLEAU 3 est issu du travail de synthèse ex post de l'équipe qui a comptabilisé les attentes des acteurs selon une typologie réduite à 7 « types » d'attentes. Dès qu'une attente était exprimée lors d'un entretien, elle a été prise en compte 1 fois même si au cours de l'entretien, un même acteur exprimait plusieurs attentes du même type. Un acteur pouvait néanmoins avoir des attentes de différents « types ». C'est par souci d'être complet que l'ensemble des propositions sont reprises au point 3.2.

A chaque fois que cela a été possible, pour réaliser ces entretiens, l'équipe de Culture. Wapi s'est rendue sur place afin de découvrir les conditions de travail des opérateurs du territoire mais aussi pour les inciter à répondre favorablement aux demandes d'interviews. Cette démarche évaluative a été unanimement saluée par les acteurs. D'autres résultats ont émergé suite à ces entretiens : d'une part ils ont eu pour utilité de mieux faire connaître Culture. Wapi et son travail auprès d'acteurs qui n'avaient pas encore travaillé avec l'Agence, d'autre part l'équipe a pu recueillir des informations sur les partenariats, réseaux, ressources et difficultés que les opérateurs rencontrent quotidiennement dans la pratique de leur activité ; ces informations seront traitées ultérieurement et compléteront notre analyse du maillage des acteurs du territoire.

¹ Ce qui correspond à l'addition du total des personnes rencontrées des TABLEAUX 1 et 2 (page 2 et 3).

Seuls la Maison du Tourisme, l'Institut Destrée et un représentant du Conseil de Développement n'ont pas pu être rencontrés. A noter que l'action menée vers les acteurs économiques (Wapicart2) ne prend en compte que le point de vue des artistes et pas celui des entreprises (l'évaluation n'était pas encore réalisée au moment de l'écriture de ce rapport).

Ce qui représente au total environ 53 heures d'interview à raison d'1h30 en moyenne par entretien ; 70 heures de retranscription et analyse à raison de 2h en moyenne par entretien et ± 900 km parcourus.

1. Interviews - été 2012 - Questions types :

Les questions posées lors de ces entretiens étaient les suivantes :

- Comment fonctionne votre structure globalement ?
- Quels sont les projets phares pour l'année à venir ?
- Quels partenariats nouez-vous et comment ? Comment communiquez-vous avec vos partenaires? Cela fonctionne-t-il bien ? Si non, comment améliorer cette communication ?
- Rencontrez-vous certaines difficultés ? Lesquelles? Et quels moyens mettezvous en place pour y remédier ?
- En quoi Culture. Wapi pourrait combler vos besoins, vous apporter une aide supplémentaire? Sous quelle forme? Quelles sont vos attentes par rapport à une structure telle que Culture. Wapi?
- Avez-vous des remarques, critiques et/ou suggestions à propos de l'Agence ?
- De quel type d'information êtes-vous en manque ? Sur quels sujets ? Sous quelle forme pourrait être relayée cette information ?

2. Tableaux récapitulatifs des personnes rencontrées lors de la démarche évaluative de l'Agence :

Tableau 1: Entretiens individuels semi-directifs

	Commune	Lieu / Structure	Personne(s) rencontrée(s)	Date
			Solène Lebreton - Sarah	
1	Antoing	CC	Wlomainck	5-juil
2	Leuze - Chapelle à Wattines	asbl La Petite valise aux rêves	Gregory Brotcorne	9-juil
3	Ath - wapi	SGP Collines	Paris Reffers	9-juil
			Séverine Da Silva + 2	
4	Ath	Infor Jeune	collaboratrices	9-juil
5	Wapi	Jeunesses Musicales	Pauline Hennebert	10-juil
6	Ellezelles	Maison du Pays des Collines	Stéphane Deroubaix	11-juil
7	Ellezelles	ADL du Pays des Collines	Claire Pierson	11-juil
8	Flobecq	CC Pays des Collines	Axelle Risselin	11-juil
9	Silly	Service culturel communal	Anne Maurissen	11-juil
10	Péruwelz	CC Arrêt 59	Jean-Louis Langlais	13-juil
11	Mouscron	Bibliothèque	Carine Remmery	13-juil
12	Mouscron	MJ La Prairie	Baptiste Colpaert	16-juil
13	Brunehaut - Hollain	Comité organisateur de l'Artifoire	Daniel Van Genechten	17-juil
14	Celles	Etin-Celles	Annie Farvacque	17-juil
15	Tournai	Infor Jeune	Amandine Vessié	18-juil
16	Tournai	MJ Port'Ouverte	Jérôme Pestiaux	18-juil
17	Silly	CC	Marie Flamme	19-juil
18	Chièvres	Office du Tourisme	Francis Cordier	19-juil
19	Mont de l'Enclus - Amougies		Jonathan Vanlaere	20-juil
20	Enghien	CC	Laurent Vambergie	9-août
21	Lessines	Les Unes fois d'un soir	Luc De Groeve	9-août
22	Tournai	Asbl Wallonie picarde	Toni Da Costa	23-août
23	Beloeil	CC	Emilie Van Wymeersch	29-août
24	Mouscron	CC	Christian Debaere	29-août
25	Lessines	CC	Fredéric Maréchal	29-août
26	Ath	CC	Engelbert Petre	7-sept
27	Kain	No Télé	Chantal Notté	10-sept
28	Comines	CC	Nadine Beerlandt	11-sept
29	Tournai	CC	Philipe Deman	13-sept
			France Evrard/Andrea	
30	Bois de Lessines	Cie Art Nomades	Christou	17-sept
31	Courtrai	Agence de l'Eurométropole	François Goarin	18-sept
32	Tournai	GT Architecture Contemporaine	Pierre Got	21-sept
33	Tournai	Festival Ramdam	Eric Derwaele	4-oct
34	Tournai	Festival Inattendues	Didier Platteau	8-oct
35	Tournai	Festival Scoop	Cengiz Bingol	8-oct
		•	=	

Total: 39 personnes rencontrées via 35 entretiens

Tableau 2 : Autres évaluations

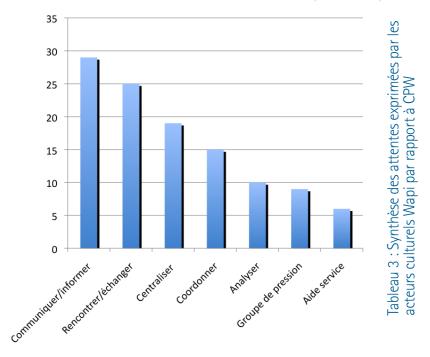
Structure ou Projet	Personnes rencontré	Méthode	Date
Membres de CPW	17 membres présents	Séminaire	26-oct-11
Musée de Wallonie picarde	24 conservateurs	Enquête	26-avr
FUCaM	Fabienne Leloup	Séminaire	31-mai
Projet Wapicart2	8 artistes	Enquête	21-juin
Projet "Petit Déj"	Marie Simard	Entretien	25-juin
Inspection de la Culture de la FV	Catherine Stilmant	Entretien	26-juin
Agence de l'EM	Stef Vande Meulebrouck	Entretien	5-juil
Conseil d'Admnistration	1 admnistrateur	Enquête	11-sept
GT A-R	10 Agents-Relais	Réunion	4-oct

Total: 64 personnes rencontrées

3. Synthèse des attentes des acteurs du territoire par rapport à Culture. Wapi :

Par souci de lisibilité, les propositions et attentes récoltées auprès des acteurs culturels (voir Tableau 1) de Wallonie picarde sont présentées de deux manières : sous la forme d'un tableau récapitulatif (TABLEAU 3) et sous la forme de propositions écrites détaillées (3.2).

3.1. Résumé des analyses des attentes exprimées par les acteurs intérrogés (entretiens individuels semi-directifs - Tableau 1)



Il est intéressant de constater que les attentes correspondent grosso modo aux priorités que s'était fixée l'équipe lors de sa mise au vert d'août 2011 :

Priorités août 2011	Attentes exprimées août 2012	
Communication	Communiquer/informer (29)	
Espaces réflexifs	Rencontrer / échanger (25)	
Cadastre	Centraliser (19)	
Recherche - Action	Analyser (10) - Coordonner (15)	

Les attentes exprimées par les acteurs viennent renforcer/justifier les priorités prises un an auparavant par Culture.Wapi. Cependant, l'équipe est bien consciente des efforts à poursuivre et des améliorations à apporter dans ces 4 domaines :

- La communication et la diffusion d'informations sont à améliorer et à amplifier;
- La demande est forte pour que Culture.Wapi organise plus de rencontres entre associations et secteurs ;
- Les bases de données doivent être augmentées et mises en ligne ;
- De nombreux domaines doivent encore être analysés et se traduire dans les actions de coordination qui échoient à l'Agence.

Les attentes rassemblées sous les titres « groupe de pression » et « aide service » posent la question de l'ingénierie culturelle à mettre en place sur le territoire et le rôle que Culture.Wapi pourrait y occuper légitimement.

3.2. Détail des attentes exprimées lors des entretiens

Pour information, les chiffres qui suivent les attentes sont donnés à titre indicatif afin de situer « l'intensité » de la demande. Cependant, comme cela est expliqué en introduction, chaque acteur ne s'est pas exprimé sur chaque type d'attente (étant donné la méthode d'entretien). Ce qui est indiqué ci-dessous a été exprimé spontanément suite aux questions posées lors des entretiens (point 1), c'est pourquoi certaines attentes peuvent être contradictoires. Les attentes (indiquées M*) ont été récoltées lors de l'enquête réalisée auprès du secteur muséal¹ (voir TABLEAU 2) et sont ajoutées pour affiner un peu plus les attentes récoltées au cours des entretiens même si elles ne figurent pas au sein du TABLEAU 3 afin de ne pas fausser le graphique.

CENTRALISER (les informations)

- Base de données « artistes/associations » (10);
- Base de données « matériel » (8+M*);
- Mise à disposition d'un fichier presse central (Wapi/EM/Flandre) (7);
- Base de données « salles de spectacle/ salles de répétition / autres salles » (5);
- Base de données des bonnes adresses (pour aller vers d'autres secteurs) (4) ;
- Base de données des personnes ressources (1+M*);
- Base de données « programmateurs » (2);
- Base de données « concepteurs graphiques» ;
- Base de donnée « écoles Wapi ».

Outils

- Via Internet (12);
- Publication de répertoire papier (ex. : un bottin social) (2);
- Cartographier ces données.

COORDONNER (les projets)

- Coordonner des projets à l'échelle du territoire, Faire travailler les gens ensemble (Ex. : Projet 21 Juin, M2015, les Inattendues, le Ramdam, le Scoop) (6);
- Faire des liens entre projets et mutualiser les efforts des différents projets WP (3);
- Mettre en place une centrale d'achat ;
- Création d'un label WP;
- Culture.Wapi, outil créatif pour les projets à l'échelle de la Wapi.

Outils

- CPW doit jouer le rôle d'arbitre en essayant d'être le moins partisan possible; Doit prendre de la hauteur, être au-dessus de la mêlée (et ne rien organiser) (2);
- CPW doit jouer le rôle de coordinateur entre animateurs-directeurs ;
- Organiser des groupes de travail.

Mémoire de Mélanie Delmée (2012), Etude sur l'orientation de la communication de l'Agence culturelle de Wallonie picarde envers les professionnels de la culture. Elaboration d'une nouvelle plateforme de collaborations pour les musées de Wallonie picarde, UCL- Mons, 125 p. Pour information, Mélanie Delmée a été stagiaire à l'Agence Culture. Wapi de janvier à avril 2012.

ANALYSER (le territoire)

COMMUNIQUER/INFORMER

- Aide à la communication de l'assos (ex. : Faire (mieux) figurer l'assos au sein des agendas culturels existants) (11+M*);
- Partager/amplifier les bonnes pratiques (ex. : initiatives qui mêlent artistes et entreprises) (9+M*);
- Outil de veille des assos pour les appels à projets, l'évolution des décrets,
 l'Eurométropole, vers qui demander des subsides,... (« avoir les bonnes infos
 ») (7+M*);
- Communiquer plus sur les CC;
- Aide au référencement de certains événements via les NTIC (réseaux sociaux,...).

Outils

- Être l'agenda culturel de la Wallonie picarde/avoir un agenda commun Wapi (4);
- Poursuivre la Newsletter (car elle donne une vision globale de la Wapi) (2);
- Mise en commun de la promotion (M*);
- Mettre sur pied un outil de publication culturelle centré sur l'activité qui se fait en Wallonie picarde et avec une ligne éditoriale indépendante (pas une clé de lecture en fonction de la taille de la ville);
- Mettre au moins 1 événement par Centre culturel;
- Faire plus de rédactionnel sur les initiatives locales et pas que de l'Agenda culturel.

- Analyse des territoires et des sous-territoires; Réaliser un diagnostic culturel territorial (par commune); Mettre à jour les niches, les faiblesses à renforcer; Être l'observatoire de sa région (5);
- Mener une étude sociologique en vue d'élaborer une carte subjective de la Wallonie picarde;
- Etude des événements d'un point de vue qualitatif et quantitatif, classement des structures bénéficiant de subvention en fonction de la manière dont ils ont atteint l'objectif et favoriser le label WP;
- Analyse de l'impact de la communication sur les réseaux sociaux ;
- CPW en tant que think tank de la culture en Wallonie picarde.

Outils

- Fournir des données cartographiques ;
- Diffuser ces données au travers d'une publication.

RENCONTRER/ECHANGER (entre professionnels)

- Mettre en réseaux les acteurs (25 + M*)¹;
- Être le relais vers l'Eurométropole (3);
- Être un « lien privilégié » avec le monde de l'entreprise : permettre de compiler les offres de stages, expériences, etc. (à destination des jeunes)
 + sponsoring à organiser sur le teritoire(2);
- Interconnexion avec tous les milieux au niveau du territoire et de l'EM (2);
- Gommer les frontières entre les secteurs marchands et non-marchands ;
- Impliquer les acteurs locaux au sein de différents projets (notamment la presse locale)

Outils

- Organiser des rencontres entre associations (« apprendre à se connaître » ;
 « échanger des infos ») (14+M*):
 - rencontre autour d'une thématique, d'un public cible (5);
 - rencontre autour d'un secteur (ex. : services culturels, bibliothèques,...)
 - (3);
 - Via des Petit Déj' (6);
 - Via une journée « entreprise ouverte » aux jeunes ;
 - Via un Salon de rencontre, journée réseau, carrefour associations,
 - speed dating (ex. : j'offre des stages/je demande des artistes);
 - Via des Assises culturelles;

- Organiser des formations communes (e-communication, GRH, guide,...) (3);
- Organiser des rencontres avec des experts (3) ;
- Mettre en place un groupe Facebook fermé sur lequel serait diffusée
 l'information en interne ;
- Mettre au point un service d'inscription en ligne ;
- Mettre les énergies ensemble au moment de journées à thème (ex : les journées du patrimoine) (M*)
- Organiser des conférences en lien avec l'actualité mais suffisamment large.

¹ Attente (reformulée par Culture.Wapi) visible dans l'ensemble des outils mais pas toujours exprimée clairement.

AIDE SERVICE

ETRE UN GROUPE DE PRESSION (lobby culturel)

- Culture.Wapi pourrait regrouper plusieurs organisateurs d'événements pour négocier plus avantageusement les partenariats médias, diffusions culturelles,...(ex. : CPW représente 20 événements WAPI et négocie en leur nom) ; organisation de voyage de presse (3);
- Appuyer les dossiers auprès des pouvoirs subsidiants (2+M*);
- Culture.Wapi pourrait être un lien vers les pouvoirs politiques (1+M*);
- Culture.Wapi peut contribuer à la création d'emplois, notamment en défendant le statut de l'artiste, la sécurité de l'emploi ;
- Attirer l'attention sur des problématiques culturelles (ex. : la recherche d'animateur);
- Culture.Wapi en tant qu'outil pouvant affirmer Tournai comme un pôle culturel dans l'EM;

- Aider les associations à la rédaction de dossiers (réponses aux appels à projet, demande de subsides,...) (3);
- Rechercher des subsides (2)
- Rédaction de conventions, cahier des charges,...

Annexe 2. Evaluations des actions 2011-2012 (Rappel des objectifs - résultats - impacts / Evaluations internes et concertées / Propositions d'actions pour 2013)

1. Culture.Wapi en tant qu'outil expérimental de veille et de recherche	42
a. Recherche/action	42
i. Partenariat FUCaM	42
ii. Partenariat Institut Destree	43
iii. Mise au vert et séminaires de Culture.Wapi	44
iv. Conférences et veille	
b. Identification des acteurs par un travail de référencement	46
2. Culture.Wapi en tant qu'acteur central des dynamiques	
culturelles territoriales	47
a. Acteurs instanciels	
b. Acteurs institutionnels	48
i. CDWP/ Projet de territoire	48
i. Synergie avec l'ASBL Wallonie picarde 2025	49
ii. Groupes de Travail	50
iii. Projets spécifiques	51
ii. Communes	52
i. Mons 2015	52
ii. Projets spécifiques	53
iii. Province	
iv. Fédération Wallonie Bruxelles / Contrat-Programme	55
v. Eurométropole	56
c. Acteurs culturels	57
i. Centres culturels	57
ii. Autres opérateurs culturels	58
iii. Autres opérateurs culturels hors WP	
d. Acteurs économiques	
e. Acteurs touristiques	61
3. Culture. Wapi en tant qu'outil de communication	62

1. A. i. Recherche-Action: partenariat avec les FUCaM (UCL-Mons)

Objectifs

La convention entre Culture.Wapi et les FUCaM portait sur trois objectifs de recherche :

« Primo, révéler les interactions, réelles ou potentielles, pour construire une véritable capacité d'action durable pour le développement. En particulier, il s'agit d'activer des interactions grâce aux intervenants et activités du monde culturel.

Secundo, générer et formuler le « style wapi », par la prise de conscience des éléments caractéristiques du territoire et par la production de discours associés au territoire.

Tertio, accompagner la mise en œuvre d'une « gouvernance » du territoire basée sur ces connexions et sur l'émergence d'un discours (ou représentation) du style territorial spécifique »¹.

Evaluation interne

La difficulté qui subsiste à l'heure actuelle est de convaincre les acteurs (culturels et surtout économiques) avec lesquels nous travaillons que la culture peut réellement contribuer au développement du territoire (en plus du développement de l'individu), à partir du moment où on adopte un mode de fonctionnement collaboratif. Cette difficulté entrave la suite qui pourrait être donnée à la recherche menée avec les FUCaM dans la mesure où celle-ci représente un investissement important. Culture.Wapi n'a pas encore communiqué le résultat de cette première phase de recherche, ce qui, selon l'équipe, pourrait contribuer à lever certaines réticences quant à la pertinence de l'hypothèse que la culture contribuerait au développement d'un territoire. Une autre difficulté est que l'Agence ne dispose pas de ressources (humaines, matérielles, financières) pour animer ces réseaux ce qui peut à terme devenir contre-productif (voir p.58). Cette difficulté est liée à la première : plus nous convaincrons d'acteurs économiques et culturels qu'ils ont la capacité, en s'organisant, de créer de l'innovation, moins Culture. Wapi devra prendre en charge les coûts liés à l'animation de ces réseaux.

Résultats

A la fin de l'étape 1 (fin 2011), la recherche menée en partenariat avec les FUCaM (UCL-Mons) a révélé quatre propositions d'actions prioritaires pour contribuer au développement du territoire via la culture.

D'autres résultats sont à mettre en évidence :

- Création d'un partenariat et d'une convention
- Liens entre une institution et l'Agence
- Caution académique par le cadre théorique des modèles de développement par la culture.

Evaluations concertées

Les principaux éléments qui sont ressortis lors du Séminaire LIEU²

- Collaboration fructueuse tant humaine qu'intellectuelle. Obligation pour l'Agence de prendre des temps d'analyse et de réorienter à la marge son travail journalier.
- Existence d'un décalage entre les actions à mettre en œuvre et la réalité de travail des différents partenaires.
- Nécessité d'évaluer les propositions d'actions et la mise en œuvre.
- Court Terme de l'étude = limite dans les ambitions
- Long Terme de l'étude = pour une vision à Long Terme
- Processus expérimental continu

Impacts

Le travail effectué en partenariat avec les FUCaM a contribué fortement à une meilleure compréhension du travail à effectuer par l'Agence. Les 4 propositions sont une redéfinition plus opérationnelle des missions du contrat-programme et elles se traduisent de manière transversale dans le Plan d'action 2012. Cela s'est traduit aussi dans la Charte d'engagement que Culture. Wapi a rédigée pour cibler les projets qui a priori contribuent le plus largement au développement de la Wallonie picarde. Cela participe à une meilleure répartition des priorités dans le travail journalier de l'équipe.

L'équipe, en comprenant mieux en quoi consiste le travail en réseau, quel est sa plus-value, comment le développer et le stabiliser, effectue un travail plus cohérent, mieux ciblé secteur par secteur.

Propositions de réajustements pour 2013

L'équipe est convaincue que poursuivre le partenariat avec les FUCaM (étape 2) peut apporter une vision plus fine encore du territoire et de ses possibilités d'action. En même temps, cette étape accompagnerait Culture. Wapi dans la réalisation des 4 propositions faites par les FUCaM. Cependant, actuellement le coût est trop élevé pour lancer cette deuxième étape de recherche.

- 1 Convention entre les FUCaM et l'asbl Culture.Wapi, « Construire les liens entre la culture et le développement territorial en Wallonie picarde », 2010, p 1.
- 2. Le séminaire LIEU (Liaison-Entreprise-Universités) sur la valorisation des recherches en Sciences Humaines et Sociales a eu lieu le 31 mai à Mons. Le partenariat FUCaM-Culture.Wapi a fait l'object d'une présentation.

1. A. ii. Recherche-Action: partenariat avec l'Institut Destrée

Objectifs

Résultats

Impacts

43

- En participant à la plateforme Intelliterwal. l'équipe de Culture. Wapi tient à rester à l'écoute des initiatives prises au sein d'autres territoires.
- Par l'échange de bonnes pratiques, d'expériences et d'informations stratégiques sur l'aménagement des territoires, l'Agence se veut être un outil de veille qui agit en cohérence avec les politiques territoriales issues de niveaux de pouvoirs supé
 • Secundo, de comprendre les enjeux à moyen et rieurs (tel que le SDER).
- En étant une force de proposition au travers de la plateforme, Culture. Wapi, en synergie avec l'asbl Wallonie picarde et l'intercommunale IDETA, se veut être un acteur de développement du territoire wallon.

En participant à la plateforme Intelliterwal, l'Agence contribue au rayonnement culturel de la Wallonie picarde au sein de territoires plus larges. Les informations que l'équipe recueille à cette occasion, permettent à Culture. Wapi :

- Primo, d'échanger des bonnes pratiques en matière de développement territorial;
- long terme pour la Wallonie;
- Tertio, de mener des politiques cohérentes avec les orientations plus larges prises par la Région Wallonne.

Un des résultats indirects a été l'organisation d'un collogue le 2 mai 2012 ayant pour thèmes « Les territoires dialoquent avec leur région »1.

Le temps investi par l'équipe dans cette plateforme est largement compensé par le retour en terme de visibilité pour la Wallonie picarde. En présentant notre méthode travail, nous gagnons aussi en légitimité auprès des autres territoires mais aussi auprès de différents ministères.

Evaluation interne

Evaluations concertées

Propositions de réajustements pour 2013

Selon Culture. Wapi, ces échanges permettent d'insérer la Wallonie picarde au sein de territoires plus larges.

Les objectifs ont, selon Culture. Wapi, tous été atteints en 2011 tant en termes d'apprentissage des modes de coordination positifs ou négatifs au sein d'autres territoires que de partage et de valorisation du travail effectué en Wallonie picarde.

Non évalué

En tant qu'Agence de mise en œuvre du volet culturel du Projet de territoire, il est utile et pertinent que Culture. Wapi garde une place au sein de cette plateforme.

¹ Institut Destrée (2012), Colloque « Quels vision(s) pour le(s) territoire(s) wallon(s)? Les territoires dialoquent avec leur région », 02/05/12, Namur.

1. A. iii. Recherche-Action: Mises au vert de l'équipe de Culture. Wapi

Objectifs Résultats Impacts

Pour la mise au vert :

- 2012:
- membres de l'équipe ;
- Construire un esprit d'équipe.

Pour le séminaire :

- l'Agence aux nouveaux membres de l'AG;
- Soumettre aux membres des instances de Culture. Wapi le fruit de ses réflexions et analyses ;
- Éclaircir les guestions qui restaient en suspens quant à certaines orientations à prendre pour 2011 et 2012 :
- Restituer les résultats intermédiaires de l'analyse des FUCaM.

Suite à la mise au vert (août 2011). l'équipe de Culture. Prioriser les actions de l'Agence pour 2011 et Wapi a effectué une priorisation de ces missions telle qu'il lui avait été demandé en COMAC en 2010. La • Répartir le travail de façon optimale entre les mise au vert a aussi été l'occasion de répartir le travail entre les membres l'équipe.

En décembre 2011, la deuxième mise au vert a permis à Culture. Wapi de prendre connaissance du résultat Présenter l'équipe constituée et l'action de final des analyses des FUCaM présenté par Sébastien Pradella et Fabienne Leloup.

Plus théorique, la mise au vert de décembre 2011 a surtout contribué à clarifier au sein de l'équipe le modèle de « développement par la culture ».

Le séminaire a permis de révéler la logique transversale qui anime les actions de l'Agence.

Evaluation interne

Sur le plan humain, la bonne collaboration au sein de l'équipe durant toute l'année témoigne de la qualité et de la réussite de la mise au vert d'août. La mise au vert de décembre clôturait la première étape du partenariat avec les FUCaM (voir supra A. ii). Cela a facilité par la suite la rédaction du « Plan d'action 2012 » ce qui indique que le modèle exposé lors de cette deuxième mise au vert a été correctement intégré par l'équipe de Culture.Wapi.

Le séminaire organisé en octobre a réuni 21 personnes dont 7 administrateurs. Les échanges ont été nombreux mais l'équipe déplore l'absence de réponses claires sur certaines problématiques identifiées et soumises aux participants.

Evaluations concertées

Lors du séminaire l'expression structurée du travail de l'équipe aux membres de l'AG présents a été unanimement saluée.

Propositions de réajustements pour 2013

L'équipe a l'intuition qu'il est préférable d'utiliser d'autres cénacles pour aborder des questions stratégiques sur le travail de l'Agence.

1. A. iv. Recherche-Action: Conférences et veille

Objectifs

Résultats

Impacts

L'objectif est double: rester attentif aux actions me- L'équipe a assisté à au moins 20 conférences au cours Cela a un impact sur l'agenda de l'équipe. nées sur et hors du territoire, et encourager par notre présence les démarches initiées par des partenaires institutionnels, culturels, économiques ou autres.

de l'année 2011.

Evaluation interne

Evaluations concertées

Propositions de réajustements pour 2013

Il est toujours difficile d'évaluer le bénéfice d'une participation à des activités extérieures. Cependant, la connaissance et la reconnaissance de Culture. Wapi sur des thèmes souvent extérieurs à son domaine principal d'activité participe à l'élargissement de la vision et de l'expertise de l'Agence. L'équipe a l'intuition qu'en connaissant mieux d'autres secteurs d'activités, elle comprendra mieux quels sont les points de convergences où une collaboration avec le monde culturel est possible.

Enfin, les rencontres interpersonnelles sont toujours bénéfiques lorsque, ultérieurement, il est nécessaire de mobiliser ces mêmes acteurs pour réaliser des proiets communs.

Cette action est difficilement évaluable cependant au vu des attentes exprimées par les acteurs de terrain (voir Annexe 1), il est important que Culture. Wapi continue son travail de veille et qu'elle le diffuse aux acteurs concernés.

L'équipe poursuivra cette action en fonction des axes stratégiques de Plan d'Action 2013. L'équipe ciblera les conférences et les colloques en fonction des thématiques abordées correspondant avec les priorités au'elle se fixe.

Culture. Wapi diffusera les informations qu'elle récolte aux acteurs concernés notamment via son site Internet.

1. B. Recherche-Action: identification des acteurs par un travail de référencement

Objectifs

Résultats

Impacts

- Identifier et inventorier les réseaux existants (mobilisés et mobilisables) in et out wapi ;
- Poser un diagnostic culturel;
- Révéler les connexions entre acteurs culturels et autres acteurs du territoire (économiques, sociaux et politiques) et leurs rapports aux territoires voisins :
- Structurer l'information en lien avec les opérateurs culturels du territoire ;
- Recenser et analyser les productions culturelles existantes et des pratiques d'élaboration de projets opérationnels existants.

En 2011, le cadastre a grandement aidé à la réalisation d'un Tour des Fabriques culturelles de l'Eurométropole, d'un répertoire illustré et d'une cartographie du secteur en Wallonie picarde. Fin 2011, un premier cadastre des sociétés musicales a permis de réunir l'ensemble du secteur. Idem pour les musées en 2012

A l'heure actuelle, chaque cadastre débouche sur la mise en relation du secteur concerné, la réalisation de cartes et d'analyses sectorielles, des échanges sur les attentes par rapport à un outil tel que Culture. Wapi.

Evaluation interne

Les objectifs fixés en 2011 n'ont été que partiellement atteint. Le travail de référencement est long et fastidieux; l'orientation prise par l'équipe a donc été d'avancer secteur par secteur et de dépasser l'alimentation des bases de données.

Evaluations concertées

La demande en terme de bases de données est importante (voir Annexe 1).

Propositions de réajustements pour 2013

Ce travail de référencement aboutira en 2013 à la réalisation des Assises culturelles de Wallonie picarde. L'équipe renforcera ce pôle « analyses » et le rendra visible à travers la réalisation d'un document qu'elle diffusera aux acteurs concernés pour alimenter leur réflexion ainsi que les travaux à mener au cours des assises.

2. A. Acteurs instanciels

Objectifs

Résultats

Impacts

Les instances de l'Agence ont pour objectif d'assurer le suivi du travail de l'équipe opérationnelle, d'élaborer et d'ajuster la vision stratégique de l'Agence.

- + 18/11/11):
- Un séminaire a été organisé par l'équipe de Culture. Wapi à destination de ses membres associés (26/10/11);
- Cing CA se sont tenus en 2011 (25/01/11 : 24/03/11 ; 18/05/11 ; 30/08/11 ; 26/10/11) ;
- Le bureau se réunit régulièrement (7 fois en 2011);
- Le comité de suivi s'est réuni une fois toutes les 3 semaines:
- Le COMAC s'est réuni le 5 mai 2011;

Deux AG ont été convoquées en 2011 (25/01/11 Le CA et le Bureau sont essentiels en tant que soutien aux décisions et aux orientations que l'équipe est amenée à prendre au jour le jour.

Evaluation interne

Evaluations concertées

Propositions de réajustements pour 2013

L'équipe a constaté qu'il était difficile à l'heure actuelle d'avoir un avis tranché des membres et des administrateurs de l'Agence tant sur des orientations stratégiques que sur des questions précises. Le flou qui en découle met parfois l'équipe en difficulté (pour exemple : le projet Eurométropole3000 soumis très tôt aux instances sans qu'il suscite une position claire de leur part avant de finalement se décider en faveur de son montage générant une charge de travail intense en un très court laps de temps pour l'équipe). Ces quelques problèmes n'empêchent cependant pas l'équipe de travailler : la validation des grandes orientations de l'Agence en août a tracé une voie qui permet d'assurer une certaine cohérence dans les actions journalières.

Suite au Conseil d'Administration du 28 août, il a été demandé aux administrateurs d'envoyer par mail leurs réactions par rapport au travail de l'Agence. Un seul administrateur a répondu : « Par ses réunions organisées régulièrement, les acteurs culturels du territoire peuvent se rencontrer et surtout, se connaître, pour la découverte ou la mise en œuvre d'idées nouvelles. le tout dirigé professionnellement par une équipe permanente d'un dynamisme indispensable pour la bonne gestion des projets. La disponibilité, la compétence, le sérieux des préparations des rencontres sont à souligner. Leurs travaux nous permettent de diffuser auprès d'autres organismes de la région les divers projets. Il est à déplorer que certains administrateurs sont invisibles et à mon avis, doivent être interpelés sur leurs motivations ».

La chambre des autres opérateurs culturels est à créer ; l'ambition est d'en faire un groupe de réflexion. La fin de la mandature approchant sera l'occasion de mesurer la motivation des membres associés et des administrateurs. D'une manière générale, l'équipe souhaiterait que les administrateurs s'impliquent d'avantage en leur qualité d'administrateur tant dans la réalité de l'Agence – ceci afin d'éviter un hiatus entre le pouvoir décisionnel qu'ils incarnent et l'action de l'équipe sur le terrain – que dans le lien et l'écho qu'ils peuvent faire vers d'autres cénacles et réseaux du territoire.

La tenue d'un COMAC à la rentrée 2012 permettra d'évaluer les actions menées jusqu'ici et si les priorités choisies pour 2013 ainsi que la perspective au-delà de 2013 sont en accord avec ce qui est attendu d'une Agence telle que Culture.Wapi.

2. B. i. Acteurs institutionnels - CDWP/Projet de territoire

Objectifs Résultats Impacts

- Au travers du CDWP, Culture.Wapi a pour mission d'initier des projets pilotes intégrant la culture au Projet de Territoire et de mettre en œuvre son volet culturel;
- Culture.Wapi doit être un appui technique et une force de proposition;
- CPW est un outil d'action et de réflexion pour le CDWP

Les projets culturels discutés au sein du Conseil de Développement sont les suivants :

- le Ramdam Festival,
- le soutien à No Télé.
- le Festival Rencontres Inattendues,
- la Fête de la Musique,
- La classification des événements culturels dont le rayonnement culturels dépasse les frontières de la WP
- la dynamique culturelle territoriale WP

L'impact est positif pour l'Agence qui trouve en ce cénacle un lieu où faire connaître et diffuser son travail au sein d'autres secteurs de la société civile wallonne picarde.

Evaluation interne

Evaluations concertées

Propositions de réajustements pour 2013

Voir mission 1 (page 14)

Voir mission 1 (page 14)

Culture. Wapi a fait évoluer ses missions courant 2011, elle souhaite en conséquence que des adaptations soient faites au sein du volet culturel du Projet de Territoire qui date de 2008. Ce volet culturel remanié en concertation et en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés devrait être plus transversal et s'articuler à d'autres projets relevant d'autres secteurs d'activité inscrits dans le Projet de Territoire.

2. B. i. i. Acteurs institutionnels - Synergie avec l'asbl Wallonie picarde

Objectifs

Résultats

Impacts

- Mise en œuvre du volet culturel du Projet de territoire
- Confortation d'une vision commune du développement de la WP sur base du Projet de territoire Wallonie picarde 2025.
- Echanges d'informations entre les deux structures territoriales émanant du CDWP;
- Appui technique du CDWP;

Les 2 structures se sont rencontrées 5 fois en 2011 (essentiellement au 2ème semestre). La synergie entre les deux asbl s'est surtout traduite par la participation commune aux « Groupes de Travail » du CDWP et à la réalisation de quelques activités communes (voir infra).

Voir par exemple la Journée de l'Architecture où la synergie entre les deux asbl a débouché sur un résultat concluant (5000 visiteurs) et un impact très positif reçu de par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Evaluation interne

Les projets menés en commun se sont bien déroulés (voir infra). Cependant, des problèmes de communication entre les deux structures au niveau des instances ont générés des crispations. A l'heure actuelle, il n'existe toujours pas de communication coordonnée entre les deux structures (tant pour l'agenda culturel que pour le travail en synergie).

Il semble aussi que Culture. Wapi, en disposant d'un champ d'actions spécifique et en étant dégagé des aspects organisationnels liés à l'animation du CDWP et des GT, bénéficie d'une autonomie et d'une autogestion relativement plus fortes lui permettant de mettre en œuvre des chantiers concrets.

Mis à part ces éléments, le transfert d'informations fonctionne bien et les contacts humains restent chaleureux.

Evaluations concertées

Le coordinateur de l'asbl Wallonie picarde estime que les collaborations sont efficaces et suffisantes (en fonction des projets actuels) même s'il est parfois regrettable qu'il n'y ait pas plus d'échanges entre les deux structures.

Propositions de réajustements pour 2013

- Participation de CPW à Horizon 2025 via un encart dédié à la culture
- Participation de CPW à la Plateforme Marketing
- Poursuite de la veille sur le développement territorial et revue de presse
- Création d'un GT culture au sein du CDWP

Objectifs

Au travers des différents GT, Culture. Wapi a pour objectif de mettre en œuvre le Projet de Territoire dans différents « domaines culturels » tels que « l'Architecture Contemporaine », le « Rapprochement avec Bruxelles », la « Gouvernance territoriale », « l'Insertion de la Wallonie picarde au sein de l'Eurométropole », « l'Enseignement supérieur et la recherche ».

Résultats

Mis à part le GT « Architecture Contemporaine » et le GT « Insertion de la Wallonie picarde au sein de l'Eurométropole », les autres groupes de travail n'ont pas encore débouché sur des réalisations concrètes (certains sont à l'arrêt). En 2011, l'équipe a axé son travail sur deux GT :

- 1. Le GT « Architecture Contemporaine » (GT Archi) 2. Le GT « Insertion de la Wallonie picarde au sein de l'Eurométropole » (GT Ins. EM)
- 1. En 2011, le GT Archi s'est réuni 4 fois et a coordonné la première édition de la Journée de l'Architecture en Wallonie picarde en synergie avec l'asbl Wallonie picarde, CPW et les membres du GT.
- 2. Le GT Ins. EM s'est réuni 6 fois en 2011. Dans ce cadre, les deux asbl ont réalisé conjointement un document ayant pour objectif de fournir des « pistes de réflexion sur l'insertion de la Wallonie picarde dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai ». Culture. Wapi a également été associée à l'organisation du festival SCOOP.

Impacts

Suite à la mise au vert de l'équipe, il a été décidé de revoir sa participation au sein des différents GT en répartissant mieux les présences ; cela se traduit par une diminution du nombre de réunions et donc un désengorgement pour l'agenda de l'équipe.

1. Le succès de la journée de l'Architecture en Wallonie picarde a été salué par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui, après évaluation, a accordé un subside supplémentaire à la Wallonie picarde.

Evaluation interne

L'implication de l'asbl dans ces deux groupes de travail a donné des résultats concrets, visibles et en cohérence avec les objectifs du Projet de Territoire tels que la mise en évidence des atouts du territoire. L'équipe regrette qu'il n'existe pas de GT Culture au sein du CDWP.

L'Agence a participé à la coordination de différents projets dans le cadre des GT. Les évaluations respectives de ces projets ont été positives tant en ce qui concerne l'organisation que la participation du public. Cependant, lors de la mise en œuvre de ces projets, l'équipe a été confrontée deux fois au même problème : le manque de clarification du rôle de chacun. Ce flou génère parfois des crispations qui peuvent être préjudiciables aux relations futures surtout si un des projets avait échoué par cette cause.

Evaluations concertées

Pierre Got (coordinateur du GT Archi) tient beaucoup à la présence dans le GT de Culture. Wapi. Il est très satisfait de la participation régulière de sa représentante et de son fort investissement.

Selon lui, l'Agence CPW joue à plein l'interconnexion avec tous les milieux et ce, à l'échelle du territoire (jusqu'au niveau de l'EM via son implication forte dans le GTT culture).

Il voit les 2 asbl comme, les outils de gouvernance du territoire. Il distingue un rôle institutionnel pour l'asbl WP2025 (sorte de supersecrétariat du dispositif territorial) et un rôle et un champ d'action précis pour l'asbl CPW avec une forme de liberté et une grande créativité.

Il trouve la coopération des 2 asbl dans la mise sur pied de la Journée de l'Architecture en 2011 remarquables.

Il pense que ces 2 structures ont du mal à se positionner car elles sont légères (en effectifs) et ne sont pas pérennes. Selon lui, en cas de disparition de ces structures, la dynamique territoriale serait menacée.

Il voit l'asbl CPW comme un outil devant/pouvant aider à affirmer Tournai comme un pôle culturel dans l'Eurométropole, car il y a la place à Tournai pour un événementiel de qualité qui lui permettrait de se spécialiser.

En tant qu'urbaniste, il croit très fort à l'unité de lieu (et au génie des lieux) articulant polarisation/rayonnement et met en garde contre une dilution des dynamiques récemment créées (Ramdam, Inattendues).

Pour lui, la plus-value de CPW dans le GT Archi, comme dans d'autres groupes de réflexion est sa grande créativité.

Propositions de réajustements pour 2013

Culture.Wapi pourrait prendre l'initiative de rédiger des « fiches cadres » afin d'éviter ces désagréments à l'avenir. Création d'un GT culture composé de membres du CDWP, de la CCC et du GTAR, par exemple. L'objectif serait par exemple de travailler au remaniement du volet culturel du Projet de Territoire et d'être une force de proposition.

2. B. i. iii. Acteurs institutionnels - Projets spécifiques

Objectifs

Résultats

Impacts

Culture. Wapi veut contribuer au rayonnement de la Wallonie picarde en participant (sous l'impulsion du CDWP) à l'organisation et à la coordination d'événements de grande ampleur.

Les résultats ont jusqu'à présent été à la hauteur (le public du Ramdam Festival a doublé entre les éditions 2010 et 2011), le Scoop Festival a eu un taux de remplissement assez important pour une première édition).

Ces projets impactent fortement le temps de l'équipe. L'impact sur l'image de Culture.Wapi est jugé négatif, certains acteurs estimant que l'Agence est de tous les projets qui se mettent en place et que la frontière entre ensemblier et opérateur n'est plus assez étanche.

Evaluation interne

Evaluations concertées

Propositions de réajustements pour 2013

L'équipe est souvent confrontée à un manque de clarification de son rôle ainsi que de celui des partenaires d'un projet au sein des partenariats de coopération. Ces projets sont souvent l'occasion de créer des liens entre différents acteurs (culturels et autres) du territoire. La dimension Wallonie picarde est ambitionnée mais pas atteinte d'emblée.

L'Agence ressent aussi sur le territoire une tension entre politique événementielle et politique structurelle.

Les coordinateurs des évènements Scoop Festival, Ramdam Festival et Rencontres Inattendues ont été rencontrés. Plusieurs éléments ressortent :

- L'implication de l'équipe est vue positivement même si un mandat clair doit être donné à l'Agence pour clarifier son rôle (référent/expert culturel de la Wallonie picarde)
- CPW devrait donner une dimension plus grande à ces projets (pourquoi pas en faisant des liens entre eux) qui participent/participeront au rayonnement de la Wapi
- CPW doit établir un lien événement-économie notamment au niveau du sponsoring (définir une politique claire)
- CPW devrait concentrer les données (fichier contacts presse, carnets d'adresses,...); en faire bénéficier les organisateurs d'événements et au besoin faire le relais au niveau de la presse, des pouvoirs subsidiant (aide à la recherche de subsides)

La « charte d'engagement de Culture. Wapi » a été rédigée afin de pouvoir effectuer une sélection objective (répondant aux grands principes qui sous-tendent les missions de l'Agence; notamment l'aspect wallon picard des projets) parmi les projets qui nous seront soumis en 2012. L'équipe s'y conformera (moyennant validation du CA) plus rigoureusement en 2013. L'Agence profitera de la réécriture du volet culturel du Projet de Territoire pour établir une véritable politique culturelle pour la Wallonie picarde.

Il existe aussi une volonté de l'équipe de décliner la charte d'engagement au niveau des partenaires d'un projet pour aider à clarifier les rôles de chacun(voir Annexe 4).

L'équipe réfléchi aussi à la création d'un label de qualité et à intégrer les nouveaux projets dans la montée en puissance vers Mons 2015 et au-delà.

2. B. ii. i. Acteurs institutionnels - Les communes/Mons 2015

Objectifs

- Le premier objectif stratégique de la Wallonie picarde, en s'insérant dans la dynamique de la Capitale européenne de la culture en 2015, est de faire monter en puissance la dynamique culturelle propre à son territoire en se reposant sur Culture. Wapi tout en la pérennisant;
- L'objectif opérationnel de Culture.Wapi jusqu'en 2015 est d'être l'interface des propositions de projet commun, en ayant conventionné au préalable un maximum de communes dans le partenariat ; d'être le réceptacle des cotisations des communes ; d'être l'interface unique de la Wallonie picarde auprès de la Fondation Mons 2015;

Résultats

- En 2011, Culture.Wapi a continué à rencontrer les collèges communaux afin de rallier les communes hésitantes à la dynamique. Au 1er janvier 2012, 18/23 ont signés la convention. Culture.Wapi a commencé à percevoir les cotisations des communes :
- L'Agence a finalisé le schéma de gouvernance de la dynamique culturelle Wallonie picarde / Capitale européenne de la culture en 2015. Il a été approuvé par les communes ; les instances de CPW, le CDWP et la conférence des Bourgmestres;
- L'Agence a rédigé le rapport d'activité 2011 de la dynamique à l'attention des communes ;
- L'Agence a aussi rédigé l'appel à porteur de projet ;
- L'Agence a représenté la Wallonie picarde au sein du Comité des villes partenaires de la Fondation Mons 2015 ;
- L'Agence a aussi organisé des réunions sectorielles pour informer les acteurs de la dynamique capitale culturelle européenne en Wallonie picarde : secteur des arts nomades, des arts plastiques, des fanfares,...

Impacts

En termes d'impact, ce point a nécessité un investissement important de la part des membres de l'équipe mais il est à mettre en parallèle avec un enjeu qui l'est tout autant en termes financiers, de retombées et de réseautage pour la Wallonie picarde.

L'implication de l'Agence au sein de ce processus participatif complexe a un impact négatif sur son image. Nombre d'opérateurs culturels ne comprennent pas pourquoi un investissement aussi important est réalisé dans le cadre de ce projet alors que ceux-ci ont des budgets inférieurs pour leur travail annuel ou que la santé financière des communes est en passe de se dégrader.

Evaluation interne

L'Agence n'a pas pu tenir les délais initialement prévus pour lancer l'appel à projet. Le document réalisé par l'Agence peut maintenant servir de base à la rédaction d'appels à projets similaires (l'équipe a acquis une certaine compétence).

Evaluations concertées

Les Agents-Relais n'ont pas de mandat pas clair – le rôle d'AR est souvent très accessoire, souvent choisi parce « qu'il n'y avait personne d'autre ». Il y a une réalité spécifique pour chaque Agent-relais dans sa commune. Il doit être le relais des décisions prises dans le cadre de la présence de la Wallonie picarde à Mons en 2015 mais l'AR se retrouve parfois dans une situation embarrassante car aucune directive est donnée par rapport à la communication aux associations locales. Tout au plus certains AR préparent les délibérations des Conseils communaux.

Les AR se réjouissent de la participation à la construction de la dynamique (ex : Proposition argumentée). Les AR insistent sur le fait qu'il manque d'identité territoriale, c'est pourquoi il est primordial de réussir ce projet qui sera le premier du genre en Wallonie picarde.

Propositions de réajustements pour 2013

Les recommandations faites au COMAC du 15/02/10 qui demandaient à l'Agence de confronter « culture et communes » sont prises en compte dans le plan d'action 2013 de Culture.Wapi. Il est notamment question de rencontrer les administrations (dont les services culturels et/ou AR) et de rencontrer les échevins de la culture en 2013.

A la demande des AR, CPW pourrait organiser des visites des communes pour le GT.

CPW travaillera aussi à clarifier le rôle de l'AR qui pourrait être de devenir un ambassadeur de la dynamique culturelle de la Wallonie picarde et d'être un relais affirmé entre le futur porteur du projet et la commune de l'AR.

2. B. ii. ii. Acteurs institutionnels - Les communes/Projets spécifiques

Objectifs Résultats **Impacts**

Culture. Wapi, en s'impliquant dans deux projets spécifiques (Escales et Art dans la Ville), reste attentif aux jets. initiatives des acteurs communaux. L'objectif est de pouvoir développer des initiatives locales pour pouvoir les transposer éventuellement à l'échelle de la Wallonie picarde.

L'Agence fait partie du Comité de pilotage de ces pro- Ces projets sont énergivores.

Evaluation interne

Evaluations concertées

Propositions de réajustements pour 2013

Les rôles des partenaires ne sont pas clairement définis. De plus, les acteurs en présence n'ont pas une perception précise de l'Agence et de son action.

Non évalué

Il est important que l'Agence communique mieux sur l'objectif qu'elle poursuit en s'insérant dans ces proiets locaux.

L'Art dans la ville a suscité l'émanation d'un produit dérivé : l'Art dans l'Assiette qui dès sa première édition (2012) se déclinera dans 15 lieux en WP. Les partenaires de ce nouveaux projet sont la MDT, la MCT et CPW.

CPW réinvestira le projet Escales s'il y a une volonté de la part des porteurs de projet qu'il soit transposé plus largement sur le territoire.

2. B. iii. Acteurs institutionnels - La Province

Objectifs

Résultats

Impacts

- Initier la dynamique d'un évènement dont la renommée et le potentiel sont porteurs de développement pour la Wallonie picarde;
- Monter en puissance dans la perspective de Mons 2015 ;
- Articuler le trinôme tourisme, culture et économie.

Culture.Wapi fait partie du comité de Pilotage des Inattendues. L'implication au sein du projet économique.
 a résidé/réside en la mise en lien des acteurs et à une contribution à la définition du concept du Festival.

• L'organisation d'un petit déjeuner avec M. Serre a été l'occasion d'établir une collaboration avec la Chambre de commerce de WP.

Exemple d'articulation entre le secteur culturel et économique.

Ces projets ont mis à jour la nécessité d'une ingénierie culturelle.

Evaluation interne

L'Agence a été associée à la genèse du projet Les Rencontres Inattendues et a étroitement collaboré à l'élaboration du concept de ce Festival et à son édition 0. Le montage de ce projet a mis à jour la nécessité de disposer sur le territoire d'un service d'ingénierie culturelle, qui n'a pas été dévolu à l'Agence ni à l'opérateur du Festival (la MCT). Cette fonction serait un plus pour l'ensemble des projets culturels du territoire. Tout comme d'autres événements dernièrement éclos, le Festival Rencontres Inattendues n'a pas encore de dimension WP. Cependant, il est important que le potentiel de relayer cet événement en Wallonie picarde se concrétise rapidement.

Evaluations concertées

Entretien individuel avec le Commissaire du Festival : « Le rôle essentiel de Culture.Wapi est de mettre en réseau les acteurs et d'être un thinktank (réflexion). C'est ce qu'elle a particulièrement bien fait dans la mise sur pied des Inattendues puisqu'elle a mis en contact les fondateurs-concepteurs des Rencontres Inattendues ».

Il y a une attente au niveau de Culture. Wapi qu'elle soit le trait d'union entre l'événement et les sponsors et qu'elle aide à la mise sur pied d'un événement spécifique pour les entreprises.

En résumé CPW doit être une aide au développement du territoire mais aussi des événements => montage de dossier/savoir à qui on l'adresse, faire un budget, partage d'expérience : ce qui marche, ce qui ne marche pas. CPW doit mettre les acteurs en lien, réseau => expertise du territoire et de ses acteurs.

CPW en tant qu'expert du territoire doit avoir une BDD actualisée/carnet d'adresses. CPW doit faire le lien culture-économie : sponsors, événement spécifique sponsors dans le Festival, politique de sponsoring,...CPW en tant qu'agent technique au niveau de l'EM devrait aider à l'élaboration d'un fichier presse français/EM, dans le référencement des suppléments Festival des journaux, magazines et sites français et nationaux belges. CPW a une vocation pour les opérateurs et acteurs du territoire pas pour le grand public. CPW doit être du côté de l'intelligence (réflexion), pas du côté du muscle (opérateur).

Propositions de réajustements pour 2013

L'ambition de l'Agence est de rester impliquée au sein de ce projet pour lui trouver une déclinaison WP, notamment en poursuivant le travail de mise en réseau des acteurs du Territoire. L'Agence ambitionne également de venir en soutien du travail effectué par le Commissaire en matière de recherche et de suivi de sponsors et de partenariats presse.

2. B. iv. Acteurs institutionnels - La Fédération Wallonie-Bruxelles

Objectifs

Résultats

Impacts

Etre un outil d'action et de réflexion du décloisonnement de la culture et rencontrer les missions du contrat-programme qui lie l'Agence avec elle.

- Priorisation des missions
- Mise au vert
- Séminaire
- Diverses rencontres au cabinet avec l'administration

Rapprochement avec l'administration de la culture de la FWB, en la personne de l'inspectrice. Son implication forte sur le territoire a facilité les échanges et la compréhension de ce qui était attendu de CPW.

Evaluation interne

Les missions du contrat-programme se sont révélées être un cadre théorique à la fois très ambitieux et très vaste que l'équipe constituée progressivement de fin 2007 à 2011 n'a pas pu appréhender de façon efficiente d'emblée.

L'écart entre le cadre théorique et le terrain, entre le passé récent de l'Acho et le renouveau de Culture. Wapi s'est progressivement comblé notamment grâce aux apports des FUCaM (étude et accueil de mémorants dans l'équipe).

Evaluations concertées

Rencontre avec l'inspectrice de la FWB : « Suite à l'évaluation, Culture. Wapi proposera un réajustement de • ses missions. Certaines doivent remonter dans les priorités, d'autres doivent être abaissée si elles ont été atteintes. L'équipe de Culture. Wapi devra justifier pourquoi telle ou telle priorité a été mise en avant. Dans ses propositions, CPW mettra en exerque les outils qu'elle utilise et proposera des pistes pour pouvoir les utiliser, les amplifier (en Wapi ou en dehors). CPW devra expliquer au COMAC la tension qui existe pour l'Agence entre le développement économique et culturel. Au travers d'une argumentation solide, elle pourra démontrer comment l'Agence contribue à l'un ou/et à l'autre. La communication est un domaine sensible. Il a été rappelé à Culture. Wapi son rôle qui est d'être la référence des institutions culturelles pour le territoire. Hors de question que les événements culturels soient noyés au milieu d'événements touristiques. Culture. Wapi devrait préparer plusieurs alternatives qu'elle pourrait évaluer au cours de ces réunions d'évaluations avec les acteurs culturels du territoire (déterminer les attentes). Il est important que Culture. Wapi présente des GARANTIES au COMAC à partir du moment où un choix sera arrêté en matière de communication (service nouveau aux opérateurs ou...attentes à définir par les opérateurs eux-mêmes) ».

Propositions de réajustements pour 2013

- Plan d'action 2013
- Assises culturelles (en lien avec les assises du développement culturel territorial organisé par la Ministre Laanan)
- Intégrer Culture.be dans les outils de communication de l'Agence
- Finalisation des cadastres FWB-CPW

2. B. v. Acteurs institutionnels - L'Eurométropole

Objectifs

Résultats

Impacts

L'insertion de la Wallonie picarde au sein de l'Eurométropole fait partie des missions du Contrat-Programme de Culture. Wapi. Au sein des projets eurométropolitains, l'Agence s'est impliquée de 4 manières différentes : Synergie avec l'Agence de l'Eurométropole(EM), Forum de l'Eurométropole, Groupes de Travail Techniques (GTT), Mise sur pied d'un « Grand Projet Fédérateur en EM ».

Les résultats les plus importants sont à signaler du côté du partenariat avec l'Agence de l'Eurométropole notamment au travers de l'organisation du tour des Fabriques Culturelles initié par le GTT culture qui a largement contribué à la mise en valeur des équipements culturels de la Wallonie picarde. Le travail de référencement et de communication réalisé à l'occasion du Tour des Fabriques Culturelles a été l'occasion pour Culture. Wapi de publier un répertoire des lieux de création artistique de la Wallonie picarde destiné aux acteurs culturels de l'EM.

A la suite du Tour des Fabriques Culturelles, certains projets de partenariat ont vu le jour (ex. : Ypres et Comines devraient commencer une collaboration). Pour les autres versants ainsi que pour les Wallons picards, la visite physique de certains lieux de création a été l'occasion de se rendre compte des réalités de chacun. L'impact du « Répertoire des Fabriques Culturelles de Wallonie picarde » a été très positif sur les opérateurs culturels.

Evaluation interne

Evaluations concertées

Propositions de réajustements pour 2013

- Le répertoire des Fabriques culturelles est la première publication de l'Agence, il préfigure des actions similaires à venir. Le Tour des Fabriques ainsi que l'Insertion Croisée initiées par l'Agence de l'EM sont des actions qui ont été une réussite et qui participent à l'insertion de la Wallonie picarde au sein de territoires plus larges.
- La manière dont le projet Eurométropole3000 s'est élaboré, n'a pas été perçus positivement par l'équipe tant dans la manière dont le projet a été amené que dans celle d'avoir imposé unilatéralement une thématique propre à Lille 3000.

Le coordinateur des GTT Culture et Tourisme de l'Agence de l'EM estime que la dynamique culturelle en Wallonie picarde est facilitée grâce à l'existence de Culture.Wapi. Grâce à cela, les collaborations à l'échelle de l'EM ont été fructueuses. Le projet Eurométropole3000 a été un échec notamment à cause des différences de modes de fonctionnement et de perception entre les partenaires.

En 2013, la collaboration avec l'Agence de l'EM sera axée sur la communication (Insertion Croisée), la définition d'une déclinaison opérationnelle de la culture dans les 3 objectifs stratégiques définis par le Bureau de l'EM (articulés autour du développement économique durable, de la mobilité et des trames vertes et bleus) qui anticipe la nouvelle programmation européenne 2014-2020 et la réflexion autour de l'organisation des Assises culturelles de l'EM.

Objectifs

Résultats

Impacts

- Mettre en réseau et/ou révéler les connexions entre les acteurs culturels et autres acteurs du territoire (économiques, sociaux et politiques)
- Ambitionner de faire des espaces réflexifs une véritable force de proposition en matière culturelle, en ce compris, en terme de décloisonnement des acteurs du territoire;
- Favoriser l'émergence d'espaces réflexifs au sein du monde associatif;
- Porter des Assises culturelles du territoire en tant qu'évènement structurel et structurant pour le territoire.
- Structurer et rendre pérennes les productions culturelles et artistiques du territoire ;
- Insérer la dynamique culturelle territoriale dans des dynamiques supra-territoriales.

Evaluation interne

Le résultat le plus important du travail de l'Agence envers les CC s'est matérialisé en 2012 par la coordination des Fêtes de la Musique en Wallonie picarde.

La mise en commun de la communication a été un élément structurant qui donne de l'identité régionale à un événement particulier et aux acteurs qui le composaient auparavant de manière individuelle. Culture.

Wapi sur base d'un dossier (soumis au Conseil de la Musique) présentant un projet Fête de la Musique redéfini revenant aux fondements des fêtes de la musique et épousant une dimension territoriale, démontrant une réelle plus-value a obtenu des subsides supplémentaires pour 2012. La Fête de la Musique 2012 a aidé les animateurs des CC partenaires à se connaître mieux et à travailler ensemble.

Evaluations concertées

L'équipe acte que l'animation de la CCC est un relatif échec au point de vue de la participation comme du travail qui y est mené et cela, malgré une tentative de mettre en place des concertations thématiques à la demande des CC.

L'absence d'objectifs clairs à poursuivre dans le cadre de la CCC tant au niveau des CC que de l'Agence est une explication à retenir.

L'existance sur une partie du territoire d'une sous-concertation de 5 CC invalide probablement aussi la démarche concertative de l'Agence. La WP étant vue comme un postulat du CDWP par les CC et non comme une réalité rend toute tentative de structuration territoriale par la culture sensible car ne tenant pas compte des réalités spécifiques de chacun.

Les centres culturels estiment que la CCC dans sa configuration actuelle apporte peu d'enseignement et qu'elle est à revoir tant en termes d'organisation et de méthode que de contenu. La demande est d'être plus concret de se réunir sur des thèmes spécifiques avec des intervenants extérieurs,...

- Echanges plus réguliers, bonne collaboration entre CC
- Rôle fédérateur de l'Agence reconnu et accepté
- Réitérer l'expérience et la transposer à d'autres secteurs
- Retours presse
- Projet perçu comme exemplaire au Cabinet Laanan

Propositions de réajustements pour 2013

L'équipe redéfinira les objectifs de la CCC en tenant compte des attentes exprimées par les CC et lors de la dernière réunion du 25/09/12 :

- Tenir compte des différentes réalités inhérentes aux CC.
- Etre un lieu où se définissent des politiques culturelles à l'échelle du territoire (WP), EM, capitale européenne de la culture, Métropole culture,...
- Etre le lieu où se redéfinissent les sous-territoires qui sont des sous-territoires en imbrication.
- Etre un lieu où on relaie la position de la WP vers l'FM.
- Etre le lieu de la redéfinition du volet culturel du Projet de Territoire et de la stratégie commune 2014-2020.
- Etre un lieu de revendication

La CCC tiendra compte des différences qui existent entre les différents CC. La formule pourrait consister en quelques séances de travail thématiques de 2-3 heures et une séance annuelle organisée sur une journée entière. En fonction de l'ordre du jour, il sera peut-être intéressant de faire venir des intervenants extérieurs.

Objectifs

- Mettre en réseau et/ou révéler les connexions entre les acteurs culturels et autres acteurs du territoire (économiques, sociaux et politiques);
- Ambitionner de faire des espaces réflexifs une véritable force de proposition en matière culturelle, en ce compris, en terme de décloisonnement des acteurs du territoire :
- Favoriser l'émergence d'espaces réflexifs au sein du monde associatif :
- Porter des Assises culturelles du territoire en tant qu'évènement structurel et structurant pour le territoire.
- Structurer et rendre pérennes les productions culturelles et artistiques du territoire ;
- Insérer la dynamique culturelle territoriale dans des dynamiques supra-territoriales.

Evaluation interne

La meilleure connaissance de ces acteurs participe au décloisonnement de la culture en ce sens que l'Agence peut dès à présent impliquer ces acteurs dans des projets qui se situent hors de leurs domaines d'activités particuliers. Cette structuration verticale des acteurs (intégrer des acteurs similaires au sein de projets extérieurs) constitue une étape qui doit déboucher sur une structuration plus horizontale des secteurs. Cependant, l'énergie qui est demandée pour arriver à cet objectif est parfois trop importante pour l'Agence. Cela peut se traduire par un manque de suivi après avoir initié une première, voire une deuxième rencontre ; la crainte de l'équipe est d'être contre-productif. En effet, après avoir analysé les attentes et problématiques d'un secteur, après avoir démontré la plus-value de ce que l'Agence peut leur apporter ; cela demande ensuite une implication plus importante afin d'initier la mise en réseau tant recherchée. Ce constat n'empêche pas l'Agence d'être convaincue que la méthodologie utilisée est la bonne ; il reviendra cependant à l'équipe de bien gérer les timings de mise en œuvre des projets futurs, quittent à avancer à petits pas mais avec plus de profondeur.

Résultats

En ce qui concerne les autres opérateurs culturels avec qui l'Agence a eu des relations directes de travail au cours de l'année 2011 (voir Rapport d'Activités 2011 de CPW), l'orientation poursuivie est l'expression plus cohérente des objectifs fixés par l'équipe lors de la préparation du séminaire organisé par l'Agence en octobre 2011. Autrement dit, la manière de travailler avec ce secteur a évolué au cours de l'année écoulée. Peu de projets, ont finalement vu le jour même si les contacts pris en 2011 avec les sociétés musicales, les écoles supérieures artistiques et certaines associations démontrent que peu à peu ce réseau des autres opérateurs culturels se construit.

En 2012, CPW a réuni les musées de Wallonie picarde à l'Hôpital Notre-Dame à la Rose à Lessines et à l'Espace Gallo Romain à Ath. A l'occasion de ces réunions, CPW a réalisé une enquête et a présenté ces analyses afin de dresser le « profil type » du musée wallon picard. CPW, en accord avec les conservateurs des musées de Wallonie picarde, est en train de réaliser un « Pass Musée » accordant la gratuité d'entrée aux musées wallons picards pour les conservateurs (professionnels et bénévoles).

Evaluations concertées

Lors des entretiens réalisés en juillet/août (voir Annexe 1), une des attentes qui est revenue le plus régulièrement a été la demande de « rencontres » entre acteurs sectoriels et/ou thématiques dans le but de pouvoir au moins partager des informations, des savoir-faire,...

Impacts

Malgré le peu de résultats actuels (des onglets ont été créés sur le site), l'impact sur les opérateurs est important. Ces acteurs ont maintenant une meilleure connaissance de Culture. Wapi.

Propositions de réajustements pour 2013

Culture.Wapi intensifiera la mise en place d'espaces réflexifs. L'équipe réfléchit à l'organisation de Groupes de Travail sectoriels et/ou thématiques. D'autres types de rencontres pourraient être organisées telles qu'un « Salon des associations », un « Speed dating » (j'offre/je recherche), l'information sur des formations communes sur le territoire, des conférences en lien avec l'actualité d'un secteur, etc. Ces actions doivent être mises en relations avec un outil web de soutien et une base de données étendue (appels à projet, analyses sectorielles, artistes, associations du territoire, etc.) et mise à disposition de ces acteurs.

2. C. iii. Acteurs culturels - Opérateurs culturels hors WP

Objectifs

Résultats

Impacts

- Insérer la dynamique culturelle territoriale dans des dynamiques supra-territoriales.
- Mettre en réseau et/ou révéler les connexions entre les acteurs culturels et autres acteurs du territoire • Le Parc naturel Transfrontalier du Hainaut (économiques, sociaux et politiques);
- Ambitionner de faire des espaces réflexifs une véritable force de proposition en matière culturelle, en ce compris, en terme de décloisonnement des • acteurs du territoire;

Culture. Wapi a travaillé en 2011 avec quelques acteurs extérieurs à la Wallonie picarde au sein de proiets transversaux :

- Fondation Mons 2015
- Lille3000 : projet Eurométropole3000
- Ville de Kortriik
- Technofutur TIC (pour la Semaine du Numérique rents dans un contexte économique défavorable.
- Le Comité Grand Lille (Scoop Festival)
- La Maison du Design (Mons)
- Le Festival Millenium
- L'Agence de l'EM
- Via Lactea

Quelques résultats concrets :

- 2 fanfares ont participé aux temps forts de Fantastic 2012:
- une réunion avec le directeur de l'Agence de l'EM a permis de recadrer l'implication de la WP et de CPW au sein de l'EM.
- CPW s'est rapproché de la ville de Kortrijk grâce à l'entremise de sa coordinatrice culturelle.

Propositions de réajustements pour 2013

Ces collaborations sont des opportunités qui favo-

risent l'assise et la montée en puissance de la Wal-

lonie picarde. Ils impactent fortement le travail de

l'équipe (notamment avec la Fondation Mons 2015

et le projet Eurométropole3000) parce qu'il s'agit de

projets à moven terme représentant des budgets très

importants réunissant de nombreux acteurs diffé-

Voir missions 3 (page 16)

Evaluation interne

Le nombre de réunion et le travail en lien avec ces partenariats n'ont pas toujours abouti à des résultats concrets (exemple de l'échec du projet Eurométropole3000). Cela pose des guestions sur l'implication de l'équipe au sein de ces projets de plus longue haleine qui contribuent à l'insertion de la Wallonie picarde au sein de territoires plus larges mais qui nécessitent une mobilisation importante des ressources et demandent une attention particulière : le rôle de Culture. Wapi et les ressources mobilisables doivent faire l'objet d'accords préalables afin d'éviter de monter des projets sans avoir ensuite les moyens de les concrétiser.

Evaluations concertées

Voir missions 3 (page 16)

2. D. Acteurs économiques

Objectifs

Résultats

Impacts

Le travail avec les acteurs économiques a pour objectif d'établir des liens avec le secteur de la culture en vue de favoriser le soutien et/ou l'émergence de projets d'industries créatives.

Chaque partenariat s'est concrétisé par un projet concret (ex. : Wapic'Art issu du partenariat avec Copernic). Les différents partenariats de différentes natures (allant du sponsoring à la création de projets communs) ont permis à l'Agence d'accroitre sa visibilité au sein de la Maison de l'entreprise, du CHOQ ou encore de la Chambre de Commerce et d'industrie de Wallonie picarde (CCI).

En 2011, l'apprentissage des divergences de langages et de timing entre ces différents interlocuteurs a été une première étape que l'Agence espère poursuivre autant lors de projets communs qu'au sein d'espace réflexifs tel que le Conseil de Développement de Wallonie picarde. Ce travail expérimental devrait s'amplifier en 2012 grâce à la mise en route de projets nouveaux.

Evaluation interne

Evaluations concertées

Propositions de réajustements pour 2013

Les actions engagées avec la CCI et IDETA (Petit Déj' introductif aux « Inattendues »), la LME (espace coworking), le CHOQ (mise en évidence de projets culturels lors des Forums) et Copernic (projet Innovons en Wallonie Pic'Art/Wapic'Art) ont ouvert des possibilités de partenariat. L'équipe reste consciente qu'ils doivent être prolongés et approfondis mais l'avancée première est de mieux faire comprendre au secteur économique les potentialités et richesses du secteur culturel du territoire.

Concernant Wapic'Art, une évaluation a été réalisée avec les artistes qui y ont participé :

- 50% d'entre eux estiment que le projet répond à une (ou des) attentes (celles de travailler avec des entreprises, de trouver des espaces de travail hors des sentiers traditionnels et d'élargir le champ d'action de l'artiste par un dialogue ouvert).
- 50% des artistes ont participé par curiosité ou par intérêt pour la démarche de rencontre entreprises/créateurs.

Il y a un consensus pour souligner positivement le côté sympathique et festif du moment. Cependant, il reste des aspects à améliorer : cercle trop restreint d'entreprises ; les entreprises avaient des idées claires sur ce qu'elles voulaient de l'artiste, l'inverse n'étant pas vrai ; les objectifs sont « commerciaux » pour les entreprises ; il existe des problèmes de compréhension entre le secteur artistique et entrepreneurial. En conclusion, 75% des répondants à l'évaluation ont émis un avis positif pour l'intérêt de la démarche et la majorité est favorable pour réitérer l'expérience moyennant quelques améliorations du projet.

Des initiatives similaires se poursuivront en 2013. L'Agence profitera de l'opportunité de l'espace de co-working ESCO pour continuer les synergies avec le monde de l'entreprise (conférences, WapicArt2 deuxième édition tenant compte de l'évaluation réalisées via enquête en 2012).

L'Agence cherchera en outre à se positionner en matière de recherche de partenariats privés afin de réponde à cette carence observée sur le territoire.

2. E. Acteurs touristiques

Objectifs

Résultats

Impacts

L'opportunité de travailler en synergie avec un des rares acteurs du territoire (la Maison du Tourisme de Wallonie picarde) à avoir la même aire de travail que celle de l'Agence répond à l'objectif qui est de décloisonner la culture en travaillant le trinôme culture, tourisme, économie et de structurer la communication culturelle territoriale.

Deux travaux ont été menés en collaboration avec la Maison du Tourisme : travail de cadastre des événements de Wallonie picarde en vue d'élaborer une stratégie événementielle et création d'une communication culturelle territoriale plus structurées au travers d'outils de communication plus efficaces. En 2011, c'est exclusivement autour des phases exploratoires des projets que les équipes ont collaboré.

Réorientation du travail de l'Agence; modification du plan de communication de l'Agence permettant de résoudre la question du public auquel doit s'adresser prioritairement l'Agence.

Evaluation interne

Evaluations concertées

Propositions de réajustements pour 2013

L'expertise de la MDT et les ressources importantes dont bénéficie cet acteur, permettent à l'Agence d'avancer plus rapidement sur certains points (cadastre, communication). La difficulté principale réside dans le fait que les domaines dans lesquels les deux travailleurs travaillent sont très proches l'un de l'autre.

Non évalué

L'année 2013 devrait être marquée par la concrétisation des deux projets menés en commun (voir aussi page 62 - outils de communication).

3. Culture. Wapi en tant qu'outil de communication

Objectifs

Le contrat-programme qui lie CPW à la Fédération Wallonie-Bruxelles prévoit la contribution au développement culturel de la Wallonie picarde, en particulier, en organisant et en coordonnant l'information et la communication culturelle sur l'ensemble de son

Les objectifs sont :

territoire.

- Être une tête de réseau pour la communication culturelle de la Wallonie picarde en garantissant une visibilité chez elle et au-delà;
- Favoriser la mise en réseau des acteurs culturels professionnels et/ou amateurs;
- Participer à la valorisation des productions culturelles et artistiques du territoire en faisant connaître ce vivier culturel, ses acteurs et opérateurs ainsi que ses activités;

Evaluation interne

L'équipe n'est pas satisfaite de ses outils de communication web pour plusieurs raisons : trop de temps passé à l'encodage et la publication manuelle manque d'efficacité, impossibilité de rendre accessibles nos bases de données, indisponibilité du prestataire à rendre les outils opérationnels. De plus, plusieurs éléments nous amène à repenser notre communication : la volonté de mettre en place une véritable stratégie de communication, l'équipe est au complet, la volonté de mettre en place une véritable plateforme de ressources à disposition des professionnels et acteurs culturels, l'opportunité de former des partenariats avec les outils mis en place par la FWB (comme Culture be et Agenda be), la volonté de la Maison du Tourisme de créer un site web et un magazine mensuel de type « agenda » qui ferai double emploi avec notre site dans sa forme actuelle.

Résultats

Plusieurs outils de communication ont été mis en place durant l'année 2011 :

- Roll up floqués du logo CPW;
- Plaquette de présentation de nos missions rééditée en 2012 dans une version simplifiée ;
- Carte de vœux 2011 et 2012 ;
- Site web (agenda (100 offres par mois) et bases de données actualisés et enrichis au cours de l'année;
- Newsletter (5000 abonnés, 40% d'ouverture environ);
- Page Facebook (230 fans);
- Carte postale : « Agenda Culturel de la Wallonie picarde»
- Logo CPW visible sur les supports de communication des projets et GT auxquels CPW est associée
- Articles de presse mettant en avant des initiatives de l'Agence (Fête de la Musique, Borderline,...)
- Encarts dans les brochures des saisons des CC

Impacts

Le temps passé à l'encodage manuel des offres culturelles sur le site web de Culture. Wapi impacte fortement le temps de travail de la chargée de communication. Ce temps perdu ne permet pas d'être mis au service du rédactionnel et de l'animation du site qui en ferait un outil interactif et attractif.

Cependant, au vue du nombre croissant d'offres reçues, de clics sur le site et de l'intérêt porté à la newsletter, ce temps passé témoigne de l'utilité de tels outils

Evaluations concertées

Les acteurs rencontrés ont exprimés des attentes claires en matière de communication : bases de données (artistes, associations, matériels, fichier presse, salles de spectacles, de répétition, programmateurs, concepteur graphique, écoles, appel à projet,...), aide à la communication, partager/amplifier les bonnes pratiques, etc.

Propositions de réajustements pour 2013

La communication restera une des priorités de l'Agence en 2013. Cependant, plusieurs options s'offrent à Culture. Wapi pour l'agenda culturel :

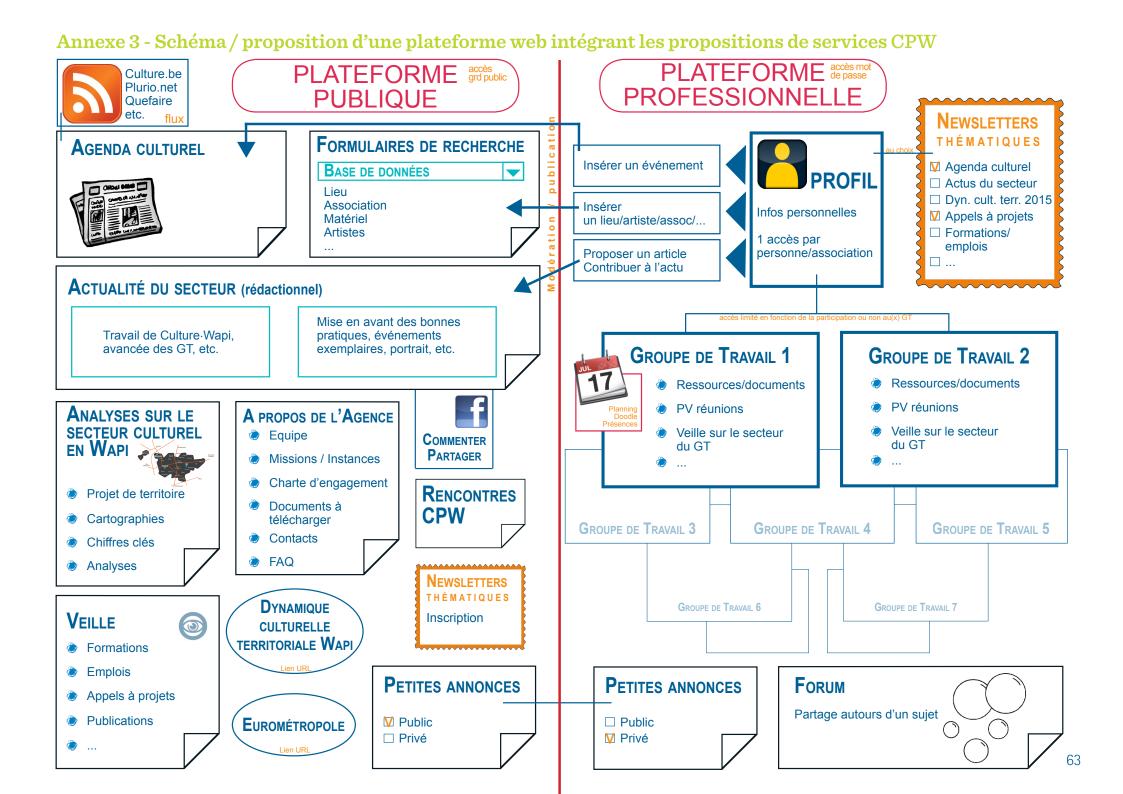
- 1. Culture.Wapi coopère avec la Maison du Tourisme (site et magazine). L'Agence oriente tous les acteurs culturels vers le site «Wapi Event» de la Maison du Tourisme pour l'encodage de leurs activités.
- 2. Culture. Wapi coopère avec la Maison du Tourisme. Idem 1 mais l'Agence conditionne cette coopération à la création d'un agenda spécifique dédié à la culture sur le site «Wapi Event» et dans le magazine.
- **3**. Culture.Wapi conserve l'agenda culturel sur son propre site et demande à la Maison du Tourisme de créer un lien vers lui.

Dans les 3 options, Culture. Wapi développera un site de type plateforme service et communication à destination d'un public spécialisé (professionnels de la culture).

Voir schéma ci-contre qui illustre cette proposition de plateforme web et qui envisage l'option 3, c'est à dire, un site complètement indépendant et qui conserve l'agenda culturel.

Parallèlement à cela, Culture.Wapi fait un lien avec Culture.be soit pour alimenter via un flux l'agenda culturel de la FWB, soit pour que Culture.be alimente via un flux le site de Culture.Wapi.

Complémentairement au développement de l'une ou l'autre option, Culture. Wapi publiera un document d'analyse au secteur culturel en Wallonie picarde répondant ainsi à ses missions d'information et d'incitation à réaliser des investissements culturels.



Annexe 4 - Proposition de charte d'engagement

- 1. L'Agence a pour mission de contribuer au développement culturel de la Wallonie picarde. Par conséquent, l'Agence s'implique au sein des projets qui regroupent des acteurs poursuivant cette mission.
- 2. L'Agence n'est pas un opérateur culturel de première ligne. Par conséquent, le rôle de l'Agence se limite à la conception et à la coordination de projets et de partenariats.
- 3. L'Agence a pour mission la mise en réseau des acteurs culturels du territoire en les articulant avec les autres. Par conséquent, l'Agence vise prioritairement la concrétisation de partenariats entre acteurs culturels de la Wallonie picarde quels que soient leurs champs d'actions.
- 4. L'Agence a pour mission le décloisonnement du secteur de la culture par rapport aux autres dimensions sectorielles. Par conséquent, l'Agence encourage les initiatives qui contribuent à valoriser un potentiel créatif sur le territoire.
- 5. L'Agence a pour mission la structuration de la communication culturelle à l'échelle du territoire. Par conséquent, l'Agence favorise les actions qui poursuivent cette mission.
- 6. L'Agence a pour mission d'analyser les données pouvant contribuer à la pertinence des actions et investissements culturels. Par conséquent, l'Agence s'engage à mettre en œuvre (en tout ou en partie) des actions telles que définies dans son volet de Recherche-Action.
- 7. L'Agence a pour mission la diffusion des données culturelles et des pratiques remarquables et/ou innovantes issues du territoire et hors du territoire. Porteur d'une connaissance du territoire à essaimer dans des territoires plus vastes (et vice-versa), l'Agence s'engage à orienter sa communication en priorité vers les acteurs qui contribuent au projet de développement de la Wallonie picarde.
- 8. L'Agence a pour mission d'insérer la Wallonie picarde dans des territoires plus larges. Par conséquent, l'Agence s'engage à respecter les engagements qui sont les siens à des échelles supra-territoriales et à renforcer cette dynamique intérieur/extérieur.
- 9. L'Agence possède des ressources limitées. Par conséquent, l'Agence tiendra compte de cette donnée au moment de s'engager dans tout nouveau projet tout en en faisant l'écho qu'il se doit.
- 10. L'Agence n'a ni la capacité, ni la mission d'intervenir directement dans le financement de projet.

5. Addendum

Cet addendum au Rapport d'activité 2011-2012 reprend les projets et actions de 2012 qui ont été poursuivis au dernier trimestre 2012 et au premier trimestre 2013.

Ce focus sur le début d'année 2013 permet d'apprécier les premiers effets du plan d'action sur les activités de l'Agence. Comme il s'agit essentiellement de la poursuite

de projets ayant déjà été évalués par ailleurs, nous nous contentons ici de reprendre les actions mises en œuvre par l'Agence pendant cette période. Dans la logique

du Rapport d'Activité, l'addendum classe les projets par type d'acteur.

1. A. i. Partenariat avec les FUCaM (p. 42)

Le partenariat est clôturé. Les résultats complets sont maintenant en possession de l'Agence qui en prévoit une restitution lors des assises culturelles de Wallonie picarde.

1. A. iii. Mises au vert de l'équipe Culture. Wapi (p. 44)

L'équipe s'est réunie deux jours afin de concrétiser deux dossiers importants : la communication de l'Agence (cahier des charges du site Internet 2.0 – voir par ailleurs)

et les différents niveaux d'assises culturelles en Wallonie picarde (dont les assises de la FWB et de Culture.Wapi).

1. B. Recherche-Action: identification des acteurs par un travail de référencement (p.46)

Culture. Wapi livrera l'ensemble de ses données à la FWB dans le cadre de la préparation des assises culturelles fin mars marquant ainsi la fin de cette étape. Ces

données seront présentées aux acteurs culturels (et autres) de la Wallonie picarde lors des assises culturelles de la FWB, elles seront disponibles sur le site 2.0. de

Culture. Wapi et elles serviront pour les analyses et projets ultérieurs (tel que l'Atlas culturel.

2. A. Acteurs instanciels (p.47)

CA: 28/08/12, 11/12/12, 20/02/13, 19/03/13

Bureau CPW: 07/02/12; 8/05/12, 28/08/12, 18/10/12, 21/11/12, 20/02/13

AG: 19/06/12,19/03/13

67

2. B. i. Acteurs institutionnels - CDWP/Projets de territoire (p.48)

Conformément à son statut de chef de file sur différents chantiers du Projet de Territoire tel qu'approuvé en 2008 par le Conseil de Développement de la Wallonie picarde, Culture. Wapi a remis les fiches d'évaluation des chantiers 6 – 13 – 18 – 19 – 20. L'Agence a néanmoins rappelé que le processus d'Assises, engagé en 2013, sera le point de départ d'une démarche participative et collaborative puisqu'elles seront suivies de la mise sur pied de groupes de travail, devant aboutir à une synthèse lui permettant de :

- 1) faire des propositions en terme de projets ou chantiers culturels à intégrer dans le projet de Territoire 2.0;
- 2) définir le plan d'action pluriannuel de l'Agence dans le contexte du renouvellement de son contrat-programme.

2. B. i. ii. Groupes de travail (p.50)

Le GT Archi s'est réuni 4 fois en 2012 et 2 fois en 2013 (mars). Le groupe a notamment mis sur pied un atelier architecture au sein du Ramdam festival avec la projection des films « L'homme d'à côté » et « La bataille de la pyramide », a participé à la réflexion sur l'Atelier du futur et prépare cette année une deuxième édition de la journée de l'Architecture.

Fin 2012, lancement du GT Jeunesse afin d'intégrer des jeunes au sein du Conseil de Développement. Culture. Wapi contribue au GT en tant que référent de la culture en Wallonie picarde.

2. B. i. iii. Ramdam Festival (voir p.51)

Culture.Wapi, en tant que représentant du Conseil de Développement de la Wallonie picarde s'est impliqué fortement dans l'organisation du Ramdam Festival notamment en initiant divers partenariats :

- o Avec les écoles d'arts de Tournai (l'ESA Saint-Luc pour la conceptualisation de trophées, l'Académie des Beaux-Arts pour l'animation du logo et la soirée de clôture) ;
- o Avec le Cinéma l'Ecran à Ath (Maison culturelle d'Ath) pour l'organisation d'une soirée de projection de courts-métrages de la Communauté française ;

Culture. Wapi a aussi coordonné le concours « Ciné-Pocket » autour du thème « qui dérange ». Pour ce faire, l'Agence à mobilisé les écoles supérieures d'art et les écoles secondaires

Culture. Wapi en tant que partenaire de l'événement a coordonné la communication et les supports graphiques du Festival ainsi que de l'événement dans l'événement : le concours Cinépocket.

Evaluation / Impact

Le Ramdam festival a mobilisé pendant plus de 2 mois trois personnes de l'Agence. Cette implication à plusieurs niveaux dans cet événement, que l'on peut traduire par le concept de mécénat de compétences, a renforcé l'image de Culture. Wapi en tant que catalyseur et connecteur aux yeux des acteurs et opérateurs culturels qu'elle a mobilisés. Au sein de l'organisation du Ramdam Festival, C.W a fait la démonstration de son aptitude à contribuer à la coordination du partenariat, notamment en rédigeant avec le Commissaire de l'événement le cahier des charges de l'événement qui a permis de mettre à jour l'apport de chaque partenaire, ce qu'elle a traduit par l'expression d'un organigramme de fonctions.

<u>Perspectives</u>:

L'année prochaine, Culture. Wapi intensifiera et mobilisera les partenariats déjà engagés avec les écoles mais impliquera les Centre d'Expression et de Créativité du territoire afin petit à petit de faire du Ramdam Festival le pôle rassembleur des initiatives audio-visuelles de Wallonie picarde.

2. B. ii. i. Dynamique culturelle territoriale de la Wallonie picarde (p.52)

Conformément à la procédure, l'agence a :

- o réceptionné les dossiers des candidats fin 2012 après avoir publié l'offre de marché selon la procédure européenne des marchés publics ;
- o constitué et réuni le 24/01/2013 un jury composé de professionnels de la culture extérieurs au territoire et de membre du CA de Culture. Wapi ;
- o la décision motivée du jury a été approuvée par le CA de l'Agence le 20 février 2013.

2. B. iv. Acteurs institutionnels - La Fédération Wallonie-Bruxelles (p.55)

Culture. Wapi participe activement à la préparation des Asises du développement culturel territorial notamment en fournissant l'ensemble de ses données sur les associations culturelles du territoire à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Culture. Wapi a aussi eu plusieurs réunions de travail avec le service d'inspection de la culture afin de formuler des hypothèses de travail en cohérence avec les spécificités de notre territoire.

2. B. v. Acteurs institutionnels - l'Eurométropole (p.56)

- Nouvelle étape du tour des fabriques à Ypres (29/11/12), présentation des axes de travail de l'EM pour 2014-2020 tenant compte des nouvelles orientations de l'Europe (plus de budget alloué directement à la culture).
- o Suivi de la préparation du « Forum Libération de l'Eurométropole » (15/11/12 15/01/13 07/03/13).
- o Finalisation du projet « Fantastic 2012 » (06/10/12 au 13/01/13) : participation de fanfares de Wallonie picarde lors des principaux temps forts du projet (à Lille, Courtrai, Harelbeke et Flobecq).

2. C. i Acteurs culturels – centre culturels (p.57)

Culture. Wapi coordonne la prochaine édition de la fête de la musique et relance le projet « 21 juin, Solstice d'été » ; trois réunions de travail ont déjà eu lieu (31/01/13 – 21/02/13 – 21/03/13).

Culture.Wapi a acceuilli à la demande de l'Administration de la culture une rencontre (19/02/13) afin d'informer les centres culturels de la Wallonie picarde des orientations du nouveau décret régissant l'organisation des centres culturels.

2. C. ii. Acteurs culturels – autres opérateurs culturels (p. 58)

- o Culture. Wapi a organisé une réunion de travail pour le secteur des musées (05/12/12). Différents projets ont été actés dont :
 - Création d'un répertoire des musées (en cours)
 - Création du « Pass pro » des musées (en cours)
 - Mise sur pied d'un comité de rédaction pour l'édition d'un journal des musées de Wallonie picarde (en cours)
- O Culture.Wapi a aussi réuni le secteur des fanfares (04/02/13) d'une part pour partager les expériences autour du projet « Fantastic 2012 » et d'autre part pour dégager quelques axes de travail à inscrire dans le volet culturel du projet de territoire réactualisé.

2. C. iii. Acteurs culturels – opérateurs culturels hors Wapi (p.59)

Culture. Wapi est le relais sur le territoire pour le projet Escaut 2013 (rencontre avec le projet « Escaut en Devenir » et le contrat de rivière Escaut-Lys / projet Dostrade ; lien avec les écoles pour le concours vidéo autour de l'Escaut).

2. E. Acteurs touristiques (p. 61)

Culture. Wapi participe à différents projets en collaboration avec la Maison du Tourisme :

- o Début 2013 (09/01/13), une réunion de travail entre les équipes de la MDT et de Culture. Wapi a permis de dégager des pistes intéressantes afin de mettre sur pied une stratégie événementielle pour la Wallonie picarde.
- o Plusieurs réunions de travail (09/01/13 06/02/13 27/02/13) ont été organisées entre la MDT, la MCT et Culture. Wapi afin de reconduire le projet « Art dans l'Assiette ».

3. Culture. Wapi en tant qu'outil de communication (p. 62)

Mi-février, le cahier des charges pour la création d'un nouveau site Internet a été lancé. Six offres ont été reçues et sont actuellement à l'étude.

	Exercice:	<u>2012</u>	Période de début		début: <u>0</u> Péri	ode de fin: 99
1. BILAN			Co	mptes	Exercice 2012	Exercice précédent
1. BILAN						
ACTIF						
ACTIFS IMMOBILISES					8.978,31	16.283,74
I. FRAIS D" ETABLISSEMENT			200	/ 209999		
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			210	/ 219999		
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES					7.928,31	15.233,74
A. Terrains et constructions			220	/ 229999		
Amortisse Installations, ma	nstallations, machine ments actés s/Instal, i achines & outillage er ements actés s/install,	mach et outil n pleine prop	230 230000 230900 231000 231900	/ 239999	7.928,31 21.401,93 -14.375,62 10.934,70 -10.032,70	11.288,74 17.190,62 -7.349,29 9.735,70 -8.288,29
C. Mobilier et materiel roulant Amortis	Mobilier & mat sements actés sur ma			/ 249999	21.945,00 -21.945,00	3.945,00 21.945,00 -18.000,00
D. Location-financement et droits similaires			250	/ 259999		
E. Autres immobilisations corporelles			260	/ 269999		
F. Immobilisations en cours et acomptes verse	es		270	/ 279999		
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Gara	antie locative	280 288000	/ 289999	1.050,00 1.050,00	1.050,00 1.050,00
ACTIFS CIRCULANTS					763.279,98	438.949,62
V. CREANCES A PLUS D"UN AN						
A. Créances commerciales			290	/ 290999		

Page 1 de 9

Exercice : <u>2012</u>		Période de	début: <u>0</u>	Période de fin:	<u>99</u>
	Co	omptes	Exercice 2012		Exercice précédent
B. Autres créances	291	/ 299999			
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D' EXECUTION					
A. Stocks	300	/ 369999			
B. Commandes en cours d'exécution	370	/ 399999			
VII. CREANCES A UN AN AU PLUS			11.403,4	<u> </u>	<u>22.750,00</u>
A. Créances commerciales	400	/ 409999			
B. Autres créances Subsides & subv à recevoir Communauté Française Subsides & subventions à recevoir d'autres opérate Créances non productives d'intérêts ou assorties d Cautionnements versés en numéraires	413900	/ 419999		.000,00 998,85 .154,56 250,00	22.750,00 22.500,00 250,00
VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE	500	/ 539999			
IX. VALEURS DISPONIBLES DEXIA Vue 068-2365403-85 DEXIA Savings Account 088-2494609-55 DEXIA BCT 068-8911461-01 DEXIA MONS 2015 088-2497334-64 DEXIA MONS2015 EPAR 088-2571577-05 DEXIA INATTENDUES 088-2527594-60 DEXIA Vue Inattendues 068-8931073-19 DEXIA BBSA INT PLUS 088-2570379-68 Caisses X. COMPTES DE REGULARISATION	550010 550020 550030 550031 550040 550050	/ 599999 / 491999	263 1 5 310	.792,00 .818,20 .152,16 .861,67 .815,74 .424,85	416.199.62 24.061,19 239.866,74 1.788,11 150.453,01 3,18 15,44
X. COMPTES DE REGULARISATION	490	/ 491999			
TOTAL DE L'' ACTIF			772	.258,29	455.233,36

27/03/2013 13:34:16 Page 2 de 9

	Exercice: 2012	Période de	début: <u>0</u> Péri	ode de fin: 99
		Comptes	Exercice 2012	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES			40.113,64	46.683,43
I. CAPITAL				
A. Capital souscrit		100 / 100999		
B. Capital non appelé (-)		101 / 109999		
II. PRIMES D'EMISSION		110 / 119999		
III. PLUS-VALUES DE REEVALUATION		120 / 129999		
IV. RESERVES			<u>32.357,19</u>	<u>32.357,19</u>
A. Réserve legale		130 / 130999		
B. Réserves indisponibles				
1. Pour actions propres		131 / 131099		
2. Autres		131 / 131999		
C. Réserves immunisées	Réserve obligatoire	132 / 132999 132000	32.357,19 32.357,19	32.357,19 32.357,19
D. Réserves disponibles		133 / 139999		
V. BENEFICE REPORTE	B,n,fice report,	140 / 140999 140000	735,63 735,63	
PERTE REPORTEE		141 / 141999		
VI. SUBSIDES EN CAPITAL Subsides reçu	is Communauté Française s/invest	150 / 159999 151500	7.020.82 7.020,82	14.326,24 14.326,24
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES			212.128,22	212.128,22
VII. A. Provisions pour risques et charges	Pensions et obligations similaires Provisions Projets		212.128,22 35.000,00 177.128,22	212.128,22 35.000,00 177.128,22

Exercice : <u>2012</u>	Période	de début: <u>0</u> Péri	iode de fin: 99
	Comptes	Exercice 2012	Exercice précédent
B. Impôts différés	168 / 168999		
DETTES		520.016,43 520.016,43	196.421,71 196.421,71
VIII. DETTES A PLUS D''UN AN			
A. Dettes financières			
1. Etablissts de crédit, dettes de locatfinanc. et assimilées	172 / 173999	-	
2. Autres emprunts (170)	170 / 170999		
3. Autres emprunts (174)	174 / 174999		
B. Dettes commerciales	175 / 175999		
C. Acomptes reçus sur commandes	176 / 176999		
D. Autres dettes	177 / 179999		
IX. DETTES A UN AN AU PLUS		520.016,43	<u>196.421,71</u>
A. Dettes à plus d'un an écheant dans l'année	420 / 429999		
B. Dettes financières			
1. Etablissements de crédit	430 / 438999		
2. Autres emprunts	439 / 439999		
C. Dettes commerciales		62.390,70	9.704,91
1. Effets a payer	441 / 441999		

27/03/2013 13:34:16 Page 4 de 9

	Exercice :	2012		Période de	début: <u>0</u> Péri	ode de fin: 99
			Co	omptes	Exercice 2012	Exercice précédent
			440	/ 440999	60.940,70	9.704,91
	Centralisateur FOUR	NISSEURS	440000		60.940,70	9.704,91
			442	/ 444999	1.450,00	
	Facture	es à recevoir	444000		1.450,00	
2. Fournisseurs					62.390,70	9.704,91
D. Acomptes reçus sur commandes			460	/ 469999		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales					36.103,23	36.264,55
1. Impôts			450	/ 453999		1.867,23
•	Précomptes rete	enus à payer	453000			1.867,23
2. Rémunerations et charges sociales			454	/ 459999	36.103,23	34.397,32
	e National de Sécurité Soc	ciale à payer		,,,		237,83
		ions à payer	455000		9.579,33	6.769,76
	Pécules de vaca	nces a payer	456000		26.523,90	27.389,73
F. Autres dettes			470	/ 489999	421.522,50	150.452,25
	Mons 2015 - Cotisations Métro	à transférer pole culture	489000 489010		315.022,50 106.500,00	150.452,25
		F				
X. COMPTES DE REGULARISATION			492	/ 499999		
Différence entre classes 6 et 7			600	/ 7ZZZZZ		
TOTAL DU PAS	SIF				772.258,29	455.233,36
					P	

27/03/2013 13:34:16 Page 5 de 9

Exercice : <u>2012</u>	Période	de début: <u>0</u> Péri	iode de fin: 99
	Comptes	Exercice 2012	Exercice précédent
2. COMPTE DE RESULTAT			
I. PRODUITS ET CHARGES D'' EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	700 / 749999	277.906,73	247.975,40
Recettes & droits location, accès manif culturelle	700100	254,00	254,00
Autres subsides & subventions des villes, communes Autres subsides & subventions des provinces	737000 737100	31.500,00	30.000,00
Subvention APE	737400	69.349,31	61.687,11
Autres subsides & subventions de la Communauté fra	737500	175.410,42	155.643,91
Autres subsides & subventions d'autres opérateurs	737900	998,85	
Réduction AIP Précompte Professionnel	749100	394,15	390,38
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers	600 / 619999	-95.790,77	-67.605,21
Loyers & locations permanents des équipements	610000	-93.790,77	-7.623,00
Loyers & locations pormanents des équipements	610100	12.2.10,00	-257,13
Maintenance, répar & entr mat & mob bureau	610530	-200,05	
Carburants	611200	-1.692,61	-1.994,33
Maintenance, réparation & entretien des véhicules	611300	-174,00	-150,40
Assurances transports, véhicules & passagers, assi	611400	-1.256,79	-1.287,64
Transports publics, trains, trams, bus, vélos publ Remboursement de frais de transports pour missions	611500 611700	-380,10 -2.961,65	-50,00 -743,47
Autres frais de transport & de véhicules, parking,	611800	-92,80	-49,80
Postes & expéditions	612000	-2.282,94	-623,51
Télécommunications & NTIC	612100	-4.504,64	-1.087,61
Imprimés, enveloppes, fournitures & consommables	612200	-2.530,82	-2.284,55
Duplications, photoc extér, encres & papiers	612300	-896,61	
Petit matériel, access & petit mobilier bureau Secrétariat social, frais gestion chèques-repas	612400 612500	-128,90 -2.156,97	-2.109,43
Frais de dépôts & publications, documents administ	612600	-2.130,97	-343,77
Impressions pour promotion, publicité & relations	613000	-500,20	
Publicités & promo autres médias & NTIC	613300	-2.964,54	-3.733,54
Traiteur, aliment, boissons, restau & réception	613400	-3.593,09	-4.214,30
Documentation générale & agences de presse	614000	-514,00	-507,50
Achats & inscriptions formations du personnel	614100	-418,00	-606,63
Droits d'accès à des manifestations ou à des activ Frais d'expositions et affichages	614400 615100	-120,00 -412,91	
Spectacles, programmes & manifestations	615200	-30.000,00	-35.668,90
Frais spécifiques éditions support papier	615310	-1.010,35	
Droits d'auteurs, prix & subsides attribués	616300	-196,79	
Reprobel	616350	-105,98	
Rétrib tiers & presta culturelles polyvalentes/spé	619300	-11.400,00	-1.291,70
Rétrib tiers & prestations administration & gest Rétrib tiers & presta rech, étude, analyse et info	619500 619600	-4.529,54 -5.445,00	-2.978,00
Autres rétributions de tiers & prestations	619900	-5,443,00	
A. B. Marge brute d"exploitation		<u>182.115,96</u>	<u>180.370,19</u>
C. Rémunerations, charges sociales et pensions	620 / 629999	-183.255,40	-198.309,56
Rémun & avant sociaux employés	620200	-155.178,57	-165.728,26
Cotisations patronales d'assurances sociales	621000	-17.041,47	-20.038,20
Assurances loi Déplacements du personnel & abonnements sociaux	623000 623100	-2.574,10 -2.569,66	-1.289,73 -2.040,61
Médecine du travail & service médical	623200	-2.309,00	-2.040,61
Chèques-repas	623300	-4.774,65	-2.862,25
Service social, cadeaux de circonstances, divers	623400	-40,00	-93,90
Provisions pour pécules de vacances	623500	-26.523,90	-27.389,73
Reprise provisions pécules de vacances	623510	27.389,73	21.337,70
Autres frais de personnel que 6230 à 6235	623900	-1.930,62	
	ı	T.	I

27/03/2013 13:34:16 Page 6 de 9

Exercice : <u>2012</u>		Période de	début: <u>0</u> Pério	ode de fin: 99
	Co	omptes	Exercice 2012	Exercice précédent
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais Dotations aux amortiss sur immob corporelles	630 630200	/ 630999	-12.715,74 -12.715,74	-12.110,91 -12.110,91
d"etablissem.,immobilisations incorporelles et corporelles	•			
E. Réductions de valeur sur stocks, commandes en	631	/ 634999		
cours d'exécution et sur créances commerciales	-			
F. Provisions pour risques et charges (dotat.et reprises) Reprise provisions projets	635 635010	/ 639999		28.020,20 28.020,20
G. Autres charges d'exploitation Taxe de circulation matériel roulant Cotisations à des organismes tiers (fédérations pr	1	/ 648999	-386,06 -256,61 -129,45	-367,74 -248,29 -119,45
H. Charges exploit. portées a l'actif (frais restructuration)	649	/ 649999		
			-196.357,20	-182.768,01
BENEFICE OU PERTE D'' EXPLOITATION			-14.241,24	-2.397,82
II. PRODUITS FINANCIERS Produits des immobilisations financières	750 750000	/ 759999	<u>3.612,31</u> 3.612,31	3.000,40 3.000,40
CHARGES FINANCIERES Intérêts, commissions & frais afférents aux dettes Intérêts & Majorations s/retards paiements Différences de paiements	654000	/ 659999	<u>-122,55</u> -122,55	<u>-602,58</u> -539,65 -56,77 -6,16
Benefice ou perte courante avant impôts			-10.751,48	
III. PRODUITS EXCEPTIONNELS Autres produits exceptionnels	760 769000	/ 769999	<u>12.797,58</u> 12.797,58	
CHARGES EXCEPTIONNELLES Autres charges exceptionnelles	660 668000	/ 669999	<u>-1.310,47</u> -1.310,47	
Bénéfice ou perte de l''exercice avant impôts			735,63	
IIIbis. PRELEVEMENTS SUR LES IMPOTS DIFFERES	780	/ 788999		
TRANSFERTS AUX IMPOTS DIFFERES	680	/ 688999		

27/03/2013 13:34:16 Page 7 de 9

Exercice :	2012	Période de	e début: <u>0</u> Péri	ode de fin: 99
		Comptes	Exercice 2012	Exercice précédent
		670 / 679999		
		770 / 779999		
IV. IMPOTS SUR LE RESULTAT				
Bénéfice ou perte de l''exercice			735,63	
V. PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES IMMUNISEES		789 / 789999		
TRANSFERTS AUX RESERVES IMMUNISEES		689 / 689999		
Bénéfice ou perte de l''exercice a affecter			735,63	

27/03/2013 13:34:16 Page 8 de 9

	Exercice: 20	012	Période de	début: $\underline{0}$ Pério	ode de fin: 99
			Comptes	Exercice 2012	Exercice précédent
AFFECTATIONS ET PRELEVEMEN	rs				
A. BENEFICE OU PERTE A AFFECTER				735,63	
1. Bénéfice ou perte de l'exercice a affecter				735,63	
2a. Bénéfice reporté de l'exercice précédent		790	/ 790999		
2b. Perte reportée de l'exercice précédent		690	/ 690999		
B. PRELEVEMENTS SUR LES CAPITAUX PRO	OPRES	791	/ 792999		
C. AFFECTATIONS AUX CAPITAUX PROPRE	S				
1. au capital et aux primes d'émission		691	/ 691999		
2. à la réserve légale		692	/ 692099		
3. aux autres réserves légales		692	/ 692999		
D. 1.BENEFICE A REPORTER	74.1.1	693	/ 693999	-735,63	
	Résultat à	reporter 69300	0	-735,63	
2. PERTE A REPORTER		793	/ 793999		
E. INTERVENTIONS D'ASSOCIES DANS LA F	PERTE	794	/ 794999		
F. BENEFICE A DISTRIBUER					
1. Rémuneration du capital		694	/ 694999		
2. Administrateurs ou gérants		695	/ 695999		
3. Autres allocataires		696	/ 699999		
Différence entre classes 6 et 7		600	/ 7ZZZZZ		

27/03/2013 13:34:16 Page 9 de 9

CULTURE.WAPI - Budget 2013

		Budget 2013	Réalisé au 31/12/12	Budget 2012	Réalisé 2011	Budget 2011	Commentaires Budget 2013
1. SUBVENT	TIONS & RECETTES	342.928,95	277.906,73	245.554,93	247.975,40	220.847,42	
700100	Recettes manifestations culturelles		254,00		254,00		Recettes pour Inattendues
736250	Subsides en capital reçus de la Communauté française pour	7.928,31	12.715,73	11.677,25	12.110,91	17.051,06	Amortissements du subsides reçus sur équipements au même rythme que les biens investis
	équipements						
737000 737100	Autres subsides & subventions des Villes et Communes	73.500,00	31.500,00		30.000,00		Villes de Tournai pour Inattendues et Etats généraux de la culture; Reprise sur la réserve de Mons 2015 pour la dynamique culturelle territoriale; Reprise sur la réserve Métropole Culture
737100	Autres subsides & subventions des Provinces Autres subsides & subventions de la Région wallonne	71.300,64	69.349,31	70.177,68	61.687,11	68.801,76	Points APE 24 points x 2.970,86 €
737500	Autres subsides & subventions de la Communauté française	190.200,00	162.694,69	163.700,00	143.533,00	133.738,00	Subvention de fonctionnement (152 700,00 €) + Subvention Fête Musique (10 000,00 €) -
	,						investissements de l'année
737900	Autres subsides & subventions autres opérateurs		998,85				Ramdam Festival + Lille 3000
749100	Réduction AIP Précompte Professionnel		394,15		390,38	1.256,60	
2. Frais de f	onctionnement	-253.360,10	-206.177,27	-237.697,07	-223.278,98	-216.047,10	
Services et bie	ens divers	-49.306,00	-37.512,68	-43.496,00	-26.999,50	-29.049,00	
610010	Loyers permanents de bâtiments	-15.246,00	-15.246,00	-15.246,00	-7.623,00	-7.623,00	635,25 €/mois/module - 2 modules sont loués depuis le 1/1/2012
610100	Loyers non permanents	500.00	40.00	500.00	-257,13	4 226 00	
610530 611200	Maintenance, répar & entr mat & mob bureau Carburants	-500,00 -2.200,00	-10,99 -1.681,21	-500,00 -2.000.00	-1.994,33	-1.226,00 -1.800,00	
611300	Maintenance, réparation & entretien des véhicules	-500,00	-1.081,21	-500,00	-1.994,33	-1.000,00	Entretien véhicule, car-wash,
611400	Assurances transports, véhicules & passagers, assi	-1.300,00	-1.256,79	-1.300,00	-1.287,64	-1.500,00	Assurance véhicule
611500	Transports publics, trains, trams, bus, vélos publ	-500,00	-368,00	-150,00	-50,00	-400,00	
611700	Remboursement de frais de transports pour missions	-3.000,00	-2.956,45	-1.500,00	-743,47	-500,00	utilisation véhicule personnelle
611800	Autres frais de transport & de véhicules, parking,	-100,00	-84,00	-100,00	-39,40	-200,00	Frais de parking, péages,
612000	Postes & expéditions	-1.000,00	-1.381,34	-500,00	-623,51	-250,00	
612100	Télécommunications & NTIC	-5.200,00	-4.504,64	-1.200,00	-1.087,61	-3.500,00	Téléphone, Internet, forfaits GSM remboursés au personnel (Régine, Vianey, Pauline et Christophe),
642200	1	2 500 00	2 200 04	2 500 00	2 204 55	2 000 00	maintenance Logiciels : pack assistance+hébergement site+forfaits gsm (180 €/ trim)
612200 612300	Imprimés, enveloppes, fournitures & consommables	-2.500,00 -1.000,00	-2.369,04 -896,61	-2.500,00	-2.284,55	-3.000,00	
612400	Duplications, photoc extér, encres & papiers Petit matériel, access &petit mobilier	-1.000,00	-109,00				
612500	Secrétariat social, frais gestion chèques-repas	-2.500,00	-2.156,97	-2.500,00	-2.109,43	-1.700,00	
612600	Frais de dépôts & publications, documents administ	-500,00		,	-343,77	-200,00	
							Volet communication de l'asbl : brochure explicative + vœux, atlas culturel, journal des musées,
613000	Impressions pour promotion, publication	-5.000,00					répertoire des musées
613300	Publicités & promo autres médias & NTIC	-500,00		-2.000,00	-1.184,34	-2.000,00	
613400	Traiteur, aliment, boissons, restau & réception	-3.500,00	-2.314,31	-3.500,00	-3.428,79	-1.000,00	
614000	Documentation générale & agences de presse	-1.000,00	-514,00	-500,00	-507,50	-1.000,00	Courrier Escaut, Le Soir, Achats autres documentations
614100 615100	Achats & inscriptions formations du personnel Frais d'expositions et affichages	-1.000,00	-373,00	-1.000,00	-606,63	-1.000,00	Formations, journées d'études,
615200	Spectacles, programmes & manifestations	-1.000,00		-500,00	-500,00		
615310	Frais spécifiques éditions support papier	-1.000,00	-1.010,35	-4.000,00	-500,00		Papier en-tête, enveloppes, répertoire, cartes de visite
616300	Droits d'auteurs, prix &subsides attribués						· · · · · · · · · · · · · · · · ·
616350	Reprobel	-110,00	-105,98			-50,00	
619500	Rétrib tiers & presta administration & gestion			-2.000,00	-2.178,00		
619600	Rétrib tiers & presta rech, étude, analyse et info			-2.000,00		-1.100,00	Consultance Institut Jules Destrée
Rémunération	ns, charges sociales et pensions	-206.334,10	-183.255,40	-195.481,07	-198.309,56	-191.648,10	
620200	Rémun & avant sociaux employés	-173.300,00	-155.178,57	-166.000,00	-165.728,26	-155.000,00	Estimation pour 4 ETP dont le poste de Directrice sur fonds propres
621000	Cotisations patronales d'assurances sociales	-19.400,00	-17.041,47	-20.000,00	-20.038,20	-21.000,00	Estimation pour 4 ETP dont le poste de Directrice sur fonds propres
623000	Assurances loi	-2.700,00	-2.574,10	-2.000,00	-1.289,73	-2.325,00	Estimation pour 4 ETP dont le poste de Directrice sur fonds propres
623100	Déplacements du personnel & abonnements sociaux	-2.800,00	-2.569,66	-2.200,00	-2.040,61	-1.100,00	Cationtina annualla Cércéantes
623200 623300	Médecine du travail & service médical	-250,00 -5.808,00	-12,16 -4.774,65	-250,00 -4.320,80	-204,58 -2.862,25	-100,00 -4.320,80	Cotisation annuelle Sémésotra
623400	Chèques-repas Service social, cadeaux de circonstances, divers	-5.808,00	-4.774,65 -40,00	-4.320,80 -100,00	-2.862,25 -93,90	-4.320,80	4 etp x 11 mois x 22 chèques à 6 €/mois
623500	Provisions pour pécules de vacances anticipés	-28.500,00	-26.523,90	-28.000,00	-27.389,73	-29.140,00	Double pécule + programmation sociale
623501	Reprise provisions p/pécules vacances anticipés	26.523,90	27.389,73	27.389,73	21.337,70	21.337,70	Reprise provision année antérieure puisque pécule de vacances payé intégré dans la rémunération
623900	Autres frais de personnel que 6230 à 6235	-7.719,00	-1.930,62	-7.000,00			Assurance groupe Ethias : 643,25 € par mois * 12

Culture.Wapi - Budget 2013 28/05/13

CULTURE.WAPI - Budget 2013

	Budget 2013	Réalisé au 31/12/12	Budget 2012	Réalisé 2011	Budget 2011	Commentaires Budget 2013
Autres charges d'exploitation 640100 Taxe de circulation matériel roulant 640200 Taxe compensatoire des droits de succession 644000 Cotisations à des organismes tiers (fédérations pr	-420,00 -270,00 -150,00	-386,06 -256,61 -129,45	-1.170,00 -250,00 -800,00 -120,00	- 367,74 -248,29 -119,45	<u>-250,00</u> -250,00	Nouvelles règlementation 2012 - 0,17 % du total de l'actif Astrac, CCI,
Produits financiers 750000 Produits des immobilisations financières 759000 Différences de paiements	<u>3.000,00</u> 3.000,00	3.612,31 3.612,31	3.000,00 3.000,00	<u>3.000,40</u> 3.000,40	<u>5.000,00</u> 5.000,00	
Charges financières 650000 Intérêts, commissions & frais afférents aux dettes 654000 Intérêts & majorations s/retards paiements 659000 Différences de paiements	<u>-300,00</u> -300,00	<u>-122,55</u> -122,55	<u>-550,00</u> -550,00	<u>-602,58</u> -539,65 -56,77 -6,16	<u>-100,00</u> -100,00	
Produits exceptionnels 763000 Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés 769000 Autres produits exceptionnels	<u>0,00</u>	<u>12.797,58</u> 12.797,58	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	Rectif imputation salaires, ONSS et PP 2010 et 2011 passés en pertes et profits
Charges exceptionnelles 668000 Autres charges exceptionnelles	<u>0,00</u>	<u>-1.310,47</u> -1.310,47	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	Rectif imputation salaires, ONSS et PP 2010 et 2011 passés en pertes et profits + Rectif Belgacom
Bénéfice d'exploitation	89.568,85	71.729,46	7.857,86	24.696,42	4.800,32	

Culture.Wapi - Budget 2013 28/05/13

CULTURE.WAPI - Budget 2013

	Budget 2013	Réalisé au 31/12/12	<u>Budget 2012</u>	Réalisé 2011	<u>Budget 2011</u>	Commentaires Budget 2013
				1	Ī	
3. Projets	-92.250,00	-58.278,09	-43.950,00	-40.605,71	-38.100,00	
<u>Fête de la musique</u>	-10.000,00	<u>-10.837,81</u>	<u>-7.500,00</u>	<u>-6.444,47</u>	<u>-7.100,00</u>	
<u>Inattendues</u>	-30.000,00	-30.000,00	0,00	<u>-30.468,90</u>	0,00	
Site internet	-250,00	<u>-189,06</u>	-3.000,00	<u>-726,00</u>	0,00	Hébergement et maintenance site internet + ajustement charte graphique + frais de recherche
Agenda Culturel & Communication	0,00	0,00	-3.000,00	0,00	-6.000,00	
Recherche actions	-2.000,00	<u>-5.445,00</u>	<u>-5.450,00</u>	0,00	-3.000,00	Recherche actions - Partenariat OPC Assises culturelles
Rencontres petits déjeuners	-1.500,00	<u>-111,96</u>	<u>-1.500,00</u>	<u>-105,45</u>	-2.000,00	
<u>Ramdam Festival</u>	-1.500,00	<u>-917,35</u>				Ciné-Pocket et Ramdam
Rencontres thématiques	-2.000,00	<u>-940,86</u>	<u>-3.000,00</u>	<u>-166,03</u>	<u>-3.000,00</u>	Tables Rondes sectorielles
Décloisonnement culture et économie	-1.000,00	<u>-68,25</u>				Innovons en Wallonie : Pic' Art
<u>Eurométropoles</u>	-5.000,00	<u>-4.901,13</u>	-10.500,00	<u>-2.694,86</u>	<u>-7.000,00</u>	
Etats généraux de la Culture de la Ville de Tournai	<u>-9.000,00</u>					
Assises culturelles Wallonie Picarde	<u>-8.000,00</u>					
<u>Dynamique culturelle territoriale, en ce compris Mons 2015</u>	-22.000,00	-4.866,67	-10.000,00	0,00	-10.000,00	Frais liés à la préparation et mise en place de Mons 2015 avec les opérateurs + Consultance juridique, sociale, marché public, jury concours
Préparation Mons 2015 : organisation, gestion, location salle,						
Bénéfice courant de l'exercice	-2.681,15	13.451,37	<u>-36.092,14</u>	-15.909,29	-33.299,68	
4. Investissements	-27.500,00	-5.410,31	-5.000,00	-15.669,50	-22.262,00	
Nouveau Site Création du site et du CMS (B-Side) Charte graphique (DDB)	-25.000,00	-3.690,50 -520,81		-14.762,00	-14.762,00	Site internet refonte amorti en une fois
Matériel informatique	-2.500,00	-1.199,00	-4.000,00	-907,50		PC Portable amorti sur 2 ans
Aménagement locaux			-1.000,00		-7.500,00	Mobilier bureau
Amortissements, réductions de valeurs & provisions 630200 Dotations aux amortiss sur immob corporelles	<u>-34.178,31</u> -34.178,31	<u>-12.715,74</u> -12.715,74	<u>-11.677,25</u> -11.677,25	<u>-12.110,91</u> -12.110,91	<u>-17.051,06</u> -17.051,06	
Résultats de l'exercice à affecter	-36.859,46	<u>735,63</u>	-47.769,39	<u>-28.020,20</u>	-50.350,74	
Prélèvement sur provision projets	36.859,46		47.769,39	28.020,20	50.350,74	
Solde provision après prélèvements et/ou affectation	<u>140.268,76</u>	<u>177.128,22</u>	129.358,83	<u>177.128,22</u>	<u>222.154,87</u>	Solde total des provisions et réserves après affectation du résultat de l'exercice

Culture.Wapi - Budget 2013 28/05/13

